



CONSERVATION  
DE LA NATURE  
CANADA



# Tous pour la nature

RAPPORT ANNUEL 2022-2023

# Sommaire

**3**

Message aux personnes qui nous appuient

**4**

Relever le défi

**9**

Des chiffres éloquentes



**11**

## S'ouvrir aux technologies et aux innovations

- 12 Outils d'aide à la décision
- 12 Où et comment travailler?
- 13 Nouveaux jeux de données et modèle
- 14 Le leadership par le partage
- 14 Des impacts mesurables



**15**

## Collaborer avec des communautés autochtones

- 16 Notre approche
- 17 Un élan ressenti ici et ailleurs dans le monde
- 17 Faire progresser notre travail
- 18 Conjuguer savoirs occidentaux et savoirs autochtones
- 18 Projets collaboratifs



**19**

## Ouvrir la voie en science de la conservation

- 20 Apprendre de la science et des savoirs autochtones
- 21 Programme de bourses d'études supérieures
- 21 Des partenariats forts
- 22 Relations gouvernementales
- 22 Programmes, projets et solutions
- 22 Programme de conservation du patrimoine naturel
- 23 Contribution et application des politiques



**24**

## Mobiliser des capitaux privés

- 25 Vers un « bilan nature » positif
- 25 Normes et protocoles pour la compensation des émissions de carbone
- 26 Bâtir notre portefeuille et renforcer nos capacités
- 26 Tout repose sur la nature



**27**

## Soutenir activement la conservation à long terme

- 28 Nouveau cadre de gestion
- 28 Principes du cadre principal
- 29 Connecter la population à la nature
- 29 Bénévoles pour la conservation



**30**

## Protéger des habitats vitaux

- 31 Vallée de l'Incomappleux, C.-B.
- 32 Ranch McIntyre, Alb.
- 32 Superficie totale protégée
- 33 Des résultats tangibles (carte)



**35**

## Vers l'avenir



**36**

## États financiers et gouvernance

- 37 Administration et direction
- 38 Conseils régionaux et comités du Conseil d'administration
- 39 Révision des états financiers par la direction
- 40 États financiers résumés

## Message aux personnes qui nous appuient



Mike Pedersen, président du Conseil d'administration  
Catherine Grenier, présidente et cheffe de la direction

**M**erci de vous intéresser à notre rapport annuel 2022-2023.

En tant qu'organisme qui protège et restaure des milieux naturels dans le but de créer un monde prospère, Conservation de la nature Canada (CNC) compte sur l'appui de donatrices et donateurs, et d'une communauté diversifiée de partenaires et de parties prenantes, comme vous, pour mener à bien son travail. Voilà pourquoi nous sommes si ravis de vous présenter les résultats et les réussites de notre plus récent exercice financier.

Au cours de cette période, nous avons grandement accéléré le rythme de notre travail, continué à progresser dans la mise en œuvre de notre plan stratégique et vers l'atteinte de notre objectif de doubler notre impact d'ici 2030. Alors que nous revenons sur nos réussites et sur nos activités dans le présent rapport, trois mots nous viennent à l'esprit : fierté, espoir et gratitude.

Nous sommes en effet extrêmement fiers d'affirmer que votre appui et le travail acharné de notre effectif de plus de 450 personnes nous ont permis d'amasser plus de 300 millions \$ de revenus, de réaliser plus de 80 nouveaux projets et d'augmenter de plus de 163 000 hectares la superficie des milieux naturels que nous protégeons à l'échelle nationale. Ces revenus ont d'ailleurs triplé depuis 3 ans.

Notre Fonds de dotation pour l'intendance a aussi franchi un jalon important, puisque sa valeur se chiffre

maintenant à plus de 200 millions \$. CNC se trouve par conséquent dans une situation unique et extrêmement viable pour l'avenir.

Nous avons aussi plus que doublé les contributions provenant de sources privées et augmenté de 30 % le nombre de nos donatrices et donateurs. Ainsi, la communauté qui soutient activement et généreusement nos efforts à travers le pays s'est accrue de plus de 16 000 personnes par rapport à il y a 3 ans.

Ces chiffres ne révèlent toutefois qu'une partie de l'histoire... Afin d'accroître notre impact à l'échelle des paysages, nous avons innové de différentes manières pour exploiter les données et la technologie, et ce, en combinant l'intelligence artificielle et l'imagerie par drone et satellite. Cet impressionnant travail a un impact majeur sur la manière dont nous approchons nos projets à travers le pays.

Nous avons aussi commencé à voir des exemples très intéressants de la manière dont le puissant esprit d'équipe de CNC peut être porteur de grands résultats. C'est avec une grande fierté que nous annonçons avoir non seulement obtenu d'excellents résultats en matière de croissance des revenus et des appuis, mais également dépassé nos objectifs de conservation de plus de 20 %.

Notre calendrier triennal de projets dépasse aussi largement l'objectif fixé. Et nous tirons une grande fierté qu'un nombre croissant d'entreprises choisissent de collaborer avec nous, et qu'encore plus d'organismes

non gouvernementaux et gouvernementaux, d'ici et d'ailleurs, nous offrent désormais une place à la table des discussions.

Bien entendu, une telle croissance s'accompagne d'occasions de nous améliorer. Nous demeurons donc déterminés à tirer des enseignements de nos expériences en continuant d'investir dans notre culture, nos processus et notre gouvernance.

Il est clair qu'il nous reste encore d'énormes défis à relever. Mais les succès de CNC et l'engagement en faveur de la nature que nous partageons avec tant de gens nous remplissent d'espoir. Et c'est précisément cet espoir qui incite toute l'équipe de CNC à travailler encore plus fort pour continuer à remplir notre mission de protéger et de restaurer le monde naturel pour en assurer la résilience et permettre à tous et à toutes de prospérer.

Un grand merci pour vos contributions passées, présentes et futures au travail de CNC. Nous vous sommes profondément reconnaissants de votre engagement à créer un monde prospère avec la nature.

**Mike Pedersen**  
Président du Conseil  
d'administration

**Catherine Grenier**  
Présidente et cheffe  
de la direction

Vallée de la rivière Incomappleux, en Colombie-Britannique.

# Relever le défi

**A**u cours de la dernière année, l'humanité a déployé d'importants efforts de coordination pour sauvegarder la nature. En décembre 2022, des représentant(e)s de quelque 200 États se sont réunis à Montréal lors de la 15<sup>e</sup> Conférence des Parties (COP15) à la Convention sur la diversité biologique des Nations Unies. Des milliers de scientifiques, dirigeant(e)s autochtones, membres d'organisations à but non lucratif et de la société civile ont également participé à ce forum, dont l'objectif consistait à élaborer un plan de conservation mondial pour la prochaine décennie. L'accord qui en a résulté, le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal (CMBKM), est un plan d'envergure qui vise à freiner et à inverser la perte de biodiversité ainsi qu'à restaurer les écosystèmes naturels.

En tant que pays hôte des négociations, le Canada a joué un rôle de premier plan dans la conclusion de l'accord. Et comme l'ensemble des pays, nous faisons maintenant face à la tâche difficile de tenir nos engagements.

Tout d'abord, pour atteindre l'objectif 3, l'un des engagements pris lors de la signature de l'accord, nous devons conserver au moins 30 % des terres, des mers et des eaux intérieures d'ici à 2030 (30x30), et plus particulièrement les zones qui revêtent une importance pour la biodiversité et les fonctions et services écosystémiques.

À la fin de 2022, la superficie totale des terres et des eaux conservées au Canada n'était que de 13,6 % et

de 14,7 %, respectivement, et à l'échelle mondiale, de 17 % et de 10 %. Il reste donc encore beaucoup à faire.

L'objectif 3 n'est qu'une des 23 cibles du CMBKM, qui doivent toutes être atteintes pour freiner la perte de biodiversité et renverser la vapeur. Celles-ci vont toutes bien au-delà des chiffres. Bien que les données soient fondées sur la science et essentielles au suivi des progrès, elles demeurent des objectifs abstraits. Concrètement, leur réalisation représentera une avancée remarquable, c'est-à-dire le renversement des processus qui opèrent à une vitesse effarante depuis des siècles, comme la perte d'habitat, la dégradation des écosystèmes ainsi que le déclin et l'extinction des espèces causés par les activités humaines.

L'atteinte de ces cibles produira des résultats tangibles, dont le retour de forêts stables et vigoureuses, le rétablissement de prairies indigènes, l'augmentation du nombre d'oiseaux et de pollinisateurs, le rétablissement d'espèces menacées d'extinction, la protection et la restauration accrues de milieux humides vitaux, l'amélioration de l'interconnexion et de la résilience de paysages. Ces résultats, basés sur une approche reposant sur la mobilisation de l'ensemble de la société, y compris la participation pleine et efficace de nations autochtones et de collectivités locales, aideront le Canada et les pays du monde entier à tracer une voie vers un avenir positif pour la nature. Puisque l'amélioration des milieux naturels renforce leur capacité de stockage de carbone, elle contribue par le fait même à atténuer les effets des changements climatiques et à en ralentir le rythme.



The Yarrow, en Alberta, recèle une riche diversité d'habitats et d'espèces.

### **Le statu quo ne peut être une option**

Pour l'instant, le CMBKM n'est qu'un plan servant de tremplin vers le rétablissement de la nature. Pour le concrétiser, nous devons mobiliser nos ressources et notre volonté en tenant compte d'un fait important : ce cadre ne représente pas un scénario idéal, mais une bouée de sauvetage.

Certaines personnes comprennent l'urgence d'agir. Dans son rapport sur les risques mondiaux de 2023, le Forum économique mondial fait en effet état des résultats de son sondage annuel sur la perception des risques. Des 6 principaux risques à long terme (10 ans) énumérés par les répondant(e)s, 5 sont d'ordre environnemental. Les 3 premiers sont liés aux causes et aux effets des changements climatiques et à l'échec de l'action climatique, tandis que le quatrième risque est associé à la perte de biodiversité et à l'effondrement des écosystèmes.

Selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), les écosystèmes sains soutiennent 55 % de

*L'objectif 3, qui est de conserver au moins 30 % des terres, des mers et des eaux intérieures d'ici à 2030, ne concerne pas n'importe quelles terres et eaux du pays, mais surtout celles qui revêtent une importance particulière pour la biodiversité et les fonctions et services écosystémiques.*

la production économique mondiale. Le rapport sur les risques émet un avertissement sévère à cet égard :

*« L'effondrement des écosystèmes aura des répercussions économiques et sociétales considérables, notamment la propagation de zoonoses, la diminution du rendement des cultures et de leur valeur nutritionnelle, la hausse du stress hydrique pouvant mener à des conflits violents, la perte de modes de vie qui dépendent des systèmes alimentaires et des services écosystémiques comme la pollinisation, ainsi que l'augmentation du niveau de la mer, de l'intensité des inondations et du taux d'érosion. »*

Bien qu'ils puissent sembler exagérés, des termes comme « effondrement des écosystèmes » reflètent fidèlement une réalité documentée par les scientifiques. La nature est en crise et il est urgent d'agir.

Par exemple, le Rapport de l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques, publié en 2019, révèle qu'en raison de la perturbation des écosystèmes ainsi que d'autres facteurs de la perte de biodiversité imputables aux activités humaines, l'abondance des espèces indigènes a chuté d'au moins 20 % depuis 1900. Le rapport signale également que 1 million d'espèces animales et végétales sont aujourd'hui menacées d'extinction, un nombre sans précédent dans l'histoire de l'humanité. De même, le dernier Rapport Planète vivante du Fonds mondial pour la nature (FMN) indique un déclin mondial moyen de 69 % dans l'abondance relative des populations d'espèces sauvages surveillées de 1970 à 2018. Les deux documents sont sans équivoque: nous devons agir dès maintenant pour freiner la perte de biodiversité, sans quoi ces tendances ne feront que s'accroître.



Certains pollinisateurs, tels que les bourdons, sont en déclin.

***L'abondance des espèces indigènes a chuté d'au moins 20 % depuis 1900, en raison de la perturbation des écosystèmes et d'autres facteurs imputables à l'activité humaine. Aujourd'hui, 1 million d'espèces animales et végétales sont menacées d'extinction.***

## Reconnaître la valeur de la nature

Si nous n'avons pas encore atteint le degré de mobilisation requis, c'est parce que les bienfaits de la nature sur l'économie, la santé et le bien-être sont constamment sous-estimés.

Certains signes portent toutefois à croire que la situation est en train de changer. En effet, des milliers de personnes représentant des entreprises, des administrations locales, des nations autochtones et la société civile étaient présentes aux réunions de la COP15 à Montréal. De plus, certains objectifs et termes parmi les plus importants du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal (CMBKM) portent sur la mobilisation des capitaux, l'élimination des subventions nuisibles à la biodiversité et la nécessité pour les grandes entreprises et les institutions financières de « contrôler, évaluer et divulguer régulièrement et de manière transparente leurs risques, leurs dépendances et leurs impacts sur la biodiversité. »

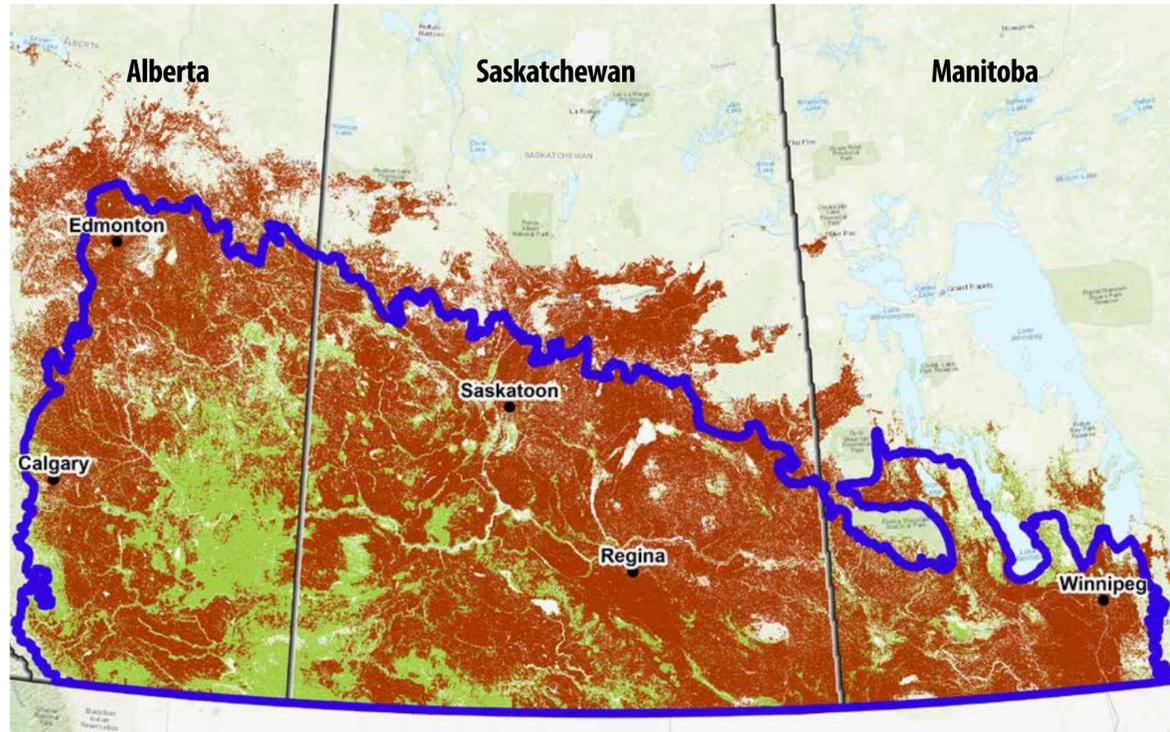
Comme le souligne le Rapport sur les risques mondiaux du Forum économique mondial, c'est dans cette optique que le Groupe de travail sur l'information financière

relative aux changements climatiques a publié cette année une première série de lignes directrices à l'intention des organisations. Ce groupe de travail s'appuie sur des pratiques similaires d'évaluation et de divulgation des risques liés aux émissions de carbone et aux changements climatiques. Comme nous le montrons plus loin dans le présent rapport, cette initiative contribue à sensibiliser les entreprises à la valeur de la nature, à la manière dont l'investissement dans le rétablissement des milieux naturels peut compenser les risques financiers potentiels et aux conséquences de l'inaction continue.

Au Canada, un tel cadre s'avère particulièrement utile, puisque l'économie du pays est basée sur les ressources naturelles. La majorité de sa population est fière de l'étendue et de la diversité des espaces sauvages du territoire. Cependant, plusieurs ne réalisent pas l'importance fondamentale de la nature pour la prospérité du pays ni de l'ampleur des répercussions du développement sur les habitats et les espèces d'un océan à l'autre et à l'autre.



Le tétras des armoises est l'une des espèces en voie de disparition au déclin le plus rapide au Canada.



- Prairies canadiennes
- Habitat de prairie intact
- Terre altérée par l'activité humaine

Depuis le début de la colonisation européenne, le Canada a perdu 70 % de ses milieux humides et plus de 80 % de ses milieux de prairies dans les provinces des Prairies (Alberta, Saskatchewan, Manitoba), 80 % de ses forêts caroliniennes et plus de 80 % de ses milieux humides situés à l'intérieur et à proximité de ses zones urbaines. Une grande partie de la forêt boréale a également été considérablement altérée par les routes et les activités industrielles.

Entre 1970 et 2016, les populations de mammifères et de poissons ont chuté en moyenne de 42 % et 21 %, respectivement. Aujourd'hui, les inondations, les vagues de chaleur et les incendies de forêt représentent des risques environnementaux importants qui reflètent le chevauchement entre les crises interreliées

des changements climatiques et de la perte de biodiversité. Il est donc critique que nous poursuivions nos efforts pour faire progresser la conservation des milieux naturels.

Par ailleurs, l'abondance passée et future de la nature au Canada est essentielle pour la conservation de la nature à l'échelle mondiale. En effet, 20 % des réserves mondiales d'eau douce se trouvent sur son territoire, ainsi que certaines des plus vastes forêts encore sur pied. Le pays possède l'un des plus longs littoraux marins au monde et de nombreuses tourbières qui stockent d'immenses quantités de carbone. Fructueux ou non, les efforts déployés auront des répercussions qui se feront sentir bien au-delà des frontières de notre pays.

## La solution

L'année 2023 s'est avérée difficile et remplie d'incertitude pour les Canadiens et Canadiennes qui ont à cœur la cause environnementale. En effet, l'année a été marquée par des feux de forêt sans précédent, des vagues de chaleur record, des tempêtes et des inondations d'une grande intensité, ainsi que la destruction d'habitats naturels vitaux. Des histoires de pertes, de changements et d'incertitudes ont trop souvent été relatées sur nos écrans et dans nos communautés.

Les événements de la dernière année ont aussi ébranlé l'équipe de Conservation de la nature Canada (CNC). C'est toutefois avec beaucoup

d'optimisme et d'enthousiasme que nous continuons à faire progresser notre mission. Les résultats que nous avons obtenus depuis plus de 60 ans ainsi que notre capacité croissante à susciter des changements concrets en faveur de la nature et de la population sont pour nous une grande source de motivation.

Malgré les défis, nous avons connu un nombre sans précédent de réussites au cours de 2022-2023,



Des aires naturelles, comme la réserve naturelle de chênes de Garry de Cowichan, en Colombie-Britannique, permettent à des personnes de tous âges de se connecter à la nature.

qui fut le premier exercice complet depuis la mise en place de notre nouveau plan stratégique.

La portée et l'ampleur de ces réalisations sont résumées dans la fiche de rendement annuel, jointe au présent rapport. On y présente les résultats obtenus dans le cadre de nouveaux projets de conservation, le nombre total d'aires protégées, le nombre de nouvelles personnes qui nous appuient (plus de 70 000) et le total des dons de source privée amassés (plus de 100 millions \$).

Plusieurs nouveaux partenariats ont été établis et plus de 60 projets d'acquisition et activités d'intendance ont été lancés, et ce, en collaboration avec des nations autochtones, des organisations et des communautés, dépassant ainsi du double l'objectif que nous nous étions fixé pour l'année. Nos projets de séquestration de carbone ont également pris beaucoup d'ampleur et ont gagné en visibilité. De plus, nous avons lancé plusieurs nouveaux outils technologiques de conservation importants qui seront utilisés par CNC ainsi que par d'autres organismes de conservation et des gouvernements canadiens. À l'interne, nous avons élaboré plusieurs nouveaux cadres pour la mobilisation de parties prenantes et avons fait de grand progrès en matière d'alignement organisationnel.

Le nombre de nos réussites est aussi enthousiasmant que le fait qu'elles couvrent les quatre piliers de notre plan stratégique. Cela nous indique que nous sommes sur la bonne voie pour bâtir un organisme

encore plus solide et pour créer un réseau de partenaires et de parties prenantes qui nous aidera à atteindre notre objectif global de doubler notre impact d'ici 2030. Notre feuille de route de l'année 2022-2023 confirme aussi notre vision de CNC en tant que fournisseur de solutions uniques et chef de file en matière de conservation au Canada. En jouant ces rôles, nous n'atteindrons pas seulement nos propres objectifs de conservation, mais nous mobiliserons l'ensemble de la société canadienne pour qu'elle aide le pays à atteindre ses objectifs et tenir ses engagements d'ici à 2030.

Le présent rapport annuel, dont la structure et le contenu reflètent la voie que nous suivons, présente une vue d'ensemble de nos opérations et de nos outils et atouts stratégiques, y compris des données probantes sur lesquels s'appuient notre travail, de nouveaux outils technologiques que nous avons mis au point, notre rôle dans l'élaboration de politiques, nos partenariats avec des gouvernements ainsi que les possibilités d'investissement dans la nature que nous offrons aux entreprises. Nous y abordons plus en profondeur le travail de conservation et d'intendance par zone et faisons état des changements que nous avons apportés à notre approche, et de certaines des nombreuses réalisations de 2022-2023. Nous documentons également les efforts considérables que nous déployons pour accroître notre collaboration avec les nations et les communautés autochtones, en vue de soutenir leurs efforts de conservation. Les moyens par lesquels nous renforçons nos compétences et nos capacités culturelles dans le cadre de notre



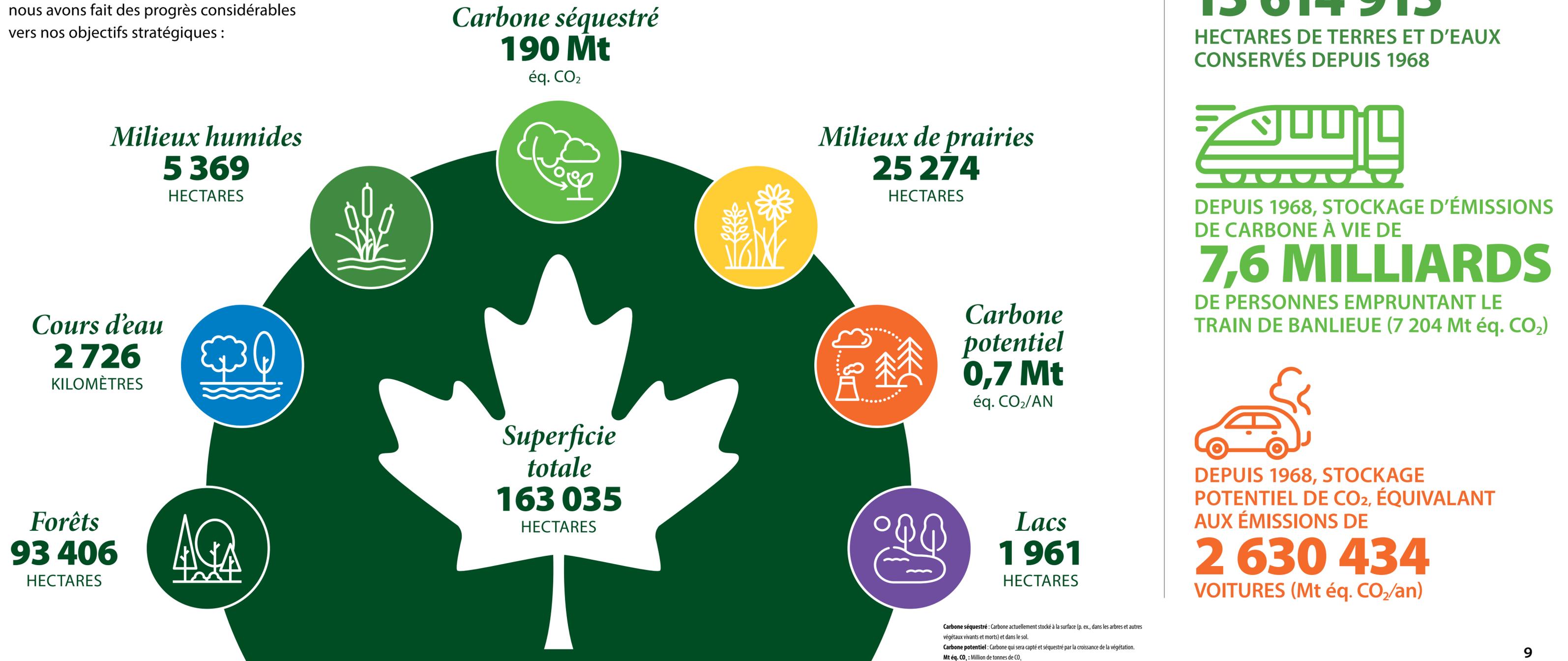
engagement en faveur de la vérité et de la réconciliation sont aussi présentés.

À un moment où les besoins augmentent rapidement, ce rapport se veut un compte-rendu des progrès que nous avons réalisés pour atteindre notre objectif, soit tirer parti de nos capacités uniques pour jouer un rôle croissant dans la mise en œuvre

de projets de conservation de qualité et à grande échelle. Pour continuer sur cette voie, nous devons intensifier nos efforts et réunir les partenaires nécessaires afin de faire de la protection et de la restauration de la nature au Canada un récit dominant et porteur d'espoir pour l'ensemble de la population.

# Des chiffres éloquentes

Durant l'exercice financier 2022-2023, nous avons fait des progrès considérables vers nos objectifs stratégiques :



# 250

NOMBRE D'ESPÈCES EN PÉRIL\*  
POUR LESQUELLES CNC  
CONSERVE DES HABITATS :



17

AMPHIBIENS



60

OISEAUX



13

POISSONS  
D'EAU DOUCE



17

INSECTES ET  
ARAIGNÉES



2

MOUSSES



32

REPTILES



24

MAMMIFÈRES  
TERRESTRES



63

PLANTES  
VASCULAIRES



10

LICHENS



12

MYES, ESCARGOTS ET  
AUTRES MOLLUSQUES

\* Les espèces en péril comprennent les taxons désignés en voie de disparition, menacés ou préoccupants par le COSEPAC (Comité sur la situation des espèces en péril au Canada) et ceux sur la liste des espèces de la LEP (Loi sur les espèces en péril) – Annexe 1.

## Ce que nous avons dit que nous ferions

Augmenter nos appuis en rassemblant une communauté de 500 000 personnes.

Amasser plus de 110 millions \$ de dons de source privée pour soutenir nos efforts de conservation et gérer les terres sur lesquelles nous veillons.

Conserver plus de 1 350 kilomètres carrés d'habitats vitaux d'un océan à l'autre dans le cadre de 71 projets.

Accélérer le rythme de la conservation par le développement de projets carbone de haute qualité.

## Ce que nous avons fait

Nous avons accueilli **71 596 nouveaux appuis**, ce qui porte notre communauté à **533 983 personnes**. De ce nombre, **151** se sont jointes au cercle *La nature en héritage* en nous indiquant avoir inclus un don à CNC dans leur testament.

Avec votre soutien, nous avons amassé **166,2 millions \$** de source privée.

Nous avons dépassé nos objectifs en protégeant **1 630 kilomètres carrés** au sein de **82 projets**.

Cette année a été notre plus importante à ce jour en ce qui concerne l'utilisation des crédits carbone pour accélérer la conservation. Notre travail dans ce domaine comprend Terres boréales, **notre plus grand projet de séquestration de carbone à ce jour**, la signature d'un **accord d'investissement historique** avec Valeurs mobilières TD et la préparation d'un **calendrier de projets carbone** prévus dans l'ensemble du Canada.



Nos donatrices, donateurs, bénévoles et toutes les personnes qui nous appuient d'autres façons font partie intégrante de notre travail.



# S'ouvrir aux technologies et aux innovations

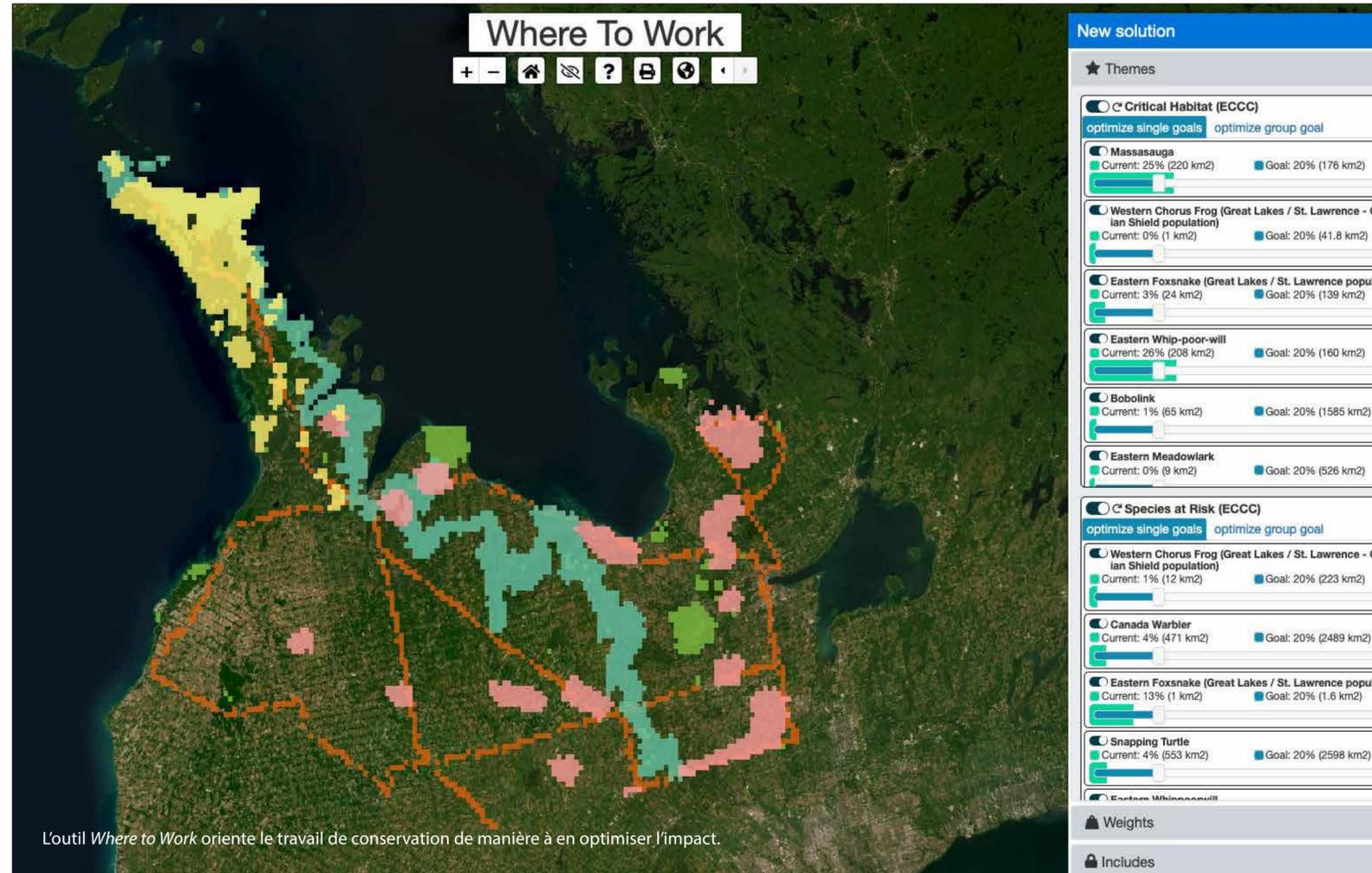
*Accélérer la  
conservation  
en développant  
des stratégies  
et des outils  
technologiques  
innovants  
à code source  
libre.*

# Développer les outils de l'avenir pour étendre et accélérer la conservation

Ce n'est qu'en innovant que nous serons en mesure d'atteindre les objectifs ambitieux de notre plan stratégique, qui visent l'accélération du rythme de la conservation.

Nous sommes sur la bonne voie, car nos stratégies technologiques et outils de conservation à code source libre sont parmi les plus novateurs au monde. Ce travail, mené par notre équipe des technologies et de l'innovation, nous permet d'accroître nos connaissances, notre rapidité et notre capacité d'exécution, ce qui nous rapproche de l'atteinte de nos objectifs stratégiques et de ceux que nous nous sommes fixés en matière de conservation.

Il y a plusieurs années, nous avons fait des technologies de la conservation une de nos priorités stratégiques. Aujourd'hui, nous sommes à mi-chemin d'un plan échelonné sur cinq ans visant à intensifier nos efforts pour accélérer la conservation de terres privées et publiques. Bien qu'il reste encore beaucoup à faire, nos efforts ont commencé à porter fruit en 2022-2023.



L'outil *Where to Work* oriente le travail de conservation de manière à en optimiser l'impact.

## Outils d'aide à la décision

À CNC, le travail de conservation ne concerne pas que la quantité d'eaux et de terres protégées, mais aussi leur qualité, c'est-à-dire la richesse de la biodiversité, l'intégrité et la connectivité écologique, la présence d'espèces rares, et bien plus. Ce principe s'applique également lorsque nous déterminons les aires à protéger ou effectuons des travaux d'intendance sur des terres dont nous avons la responsabilité.

À mesure que nos projets se multiplient et prennent de l'envergure, nous avons besoin d'outils plus performants pour guider nos décisions. Depuis 2021, notre équipe des technologies de la conservation, en partenariat avec nos collègues de l'Université Carleton, à Ottawa (Ont.), consacrent d'importants efforts à la création de ces outils.

## OÙ ET COMMENT TRAVAILLER? DÉFI RELEVÉ!

Cette année, nous avons publié en ligne deux outils d'aide à la décision : *Where to work* (Où travailler) et *What to do* (Quoi faire). Tous deux sont destinés au personnel de CNC et à d'autres organismes de conservation, ainsi qu'au grand public. Basé sur l'apprentissage automatique, *Where to Work* aide CNC et ses partenaires à cibler les meilleurs sites pour mener des projets pour soutenir la résilience des paysages. *What To Do* nous aide pour sa part à déterminer les activités optimales à effectuer pour un projet donné (p. ex., conservation, restauration, etc.). Dans chaque cas, le principe directeur est le même : obtenir les meilleurs résultats possibles en matière de biodiversité, dans les limites de nos budgets.

Notre équipe s'est concentrée sur la conception d'outils analytiques puissants, rapides, conviviaux et capables de produire des résultats quasiment en temps réel. Ainsi, les gestionnaires de terres, tout comme des personnes dotées de peu de connaissances techniques, peuvent les utiliser de façon autonome. Grâce à leur rapidité de traitement, ces outils permettent de comparer d'un seul coup les résultats anticipés de diverses actions.

# 201 MILLIONS DE PERSONNES EMPRUNTANT LES TRAINS DE BANLIEUE

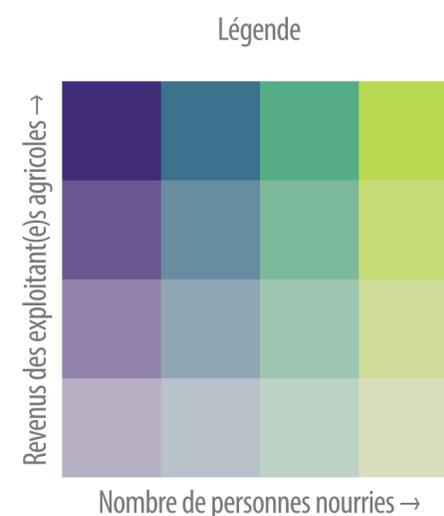
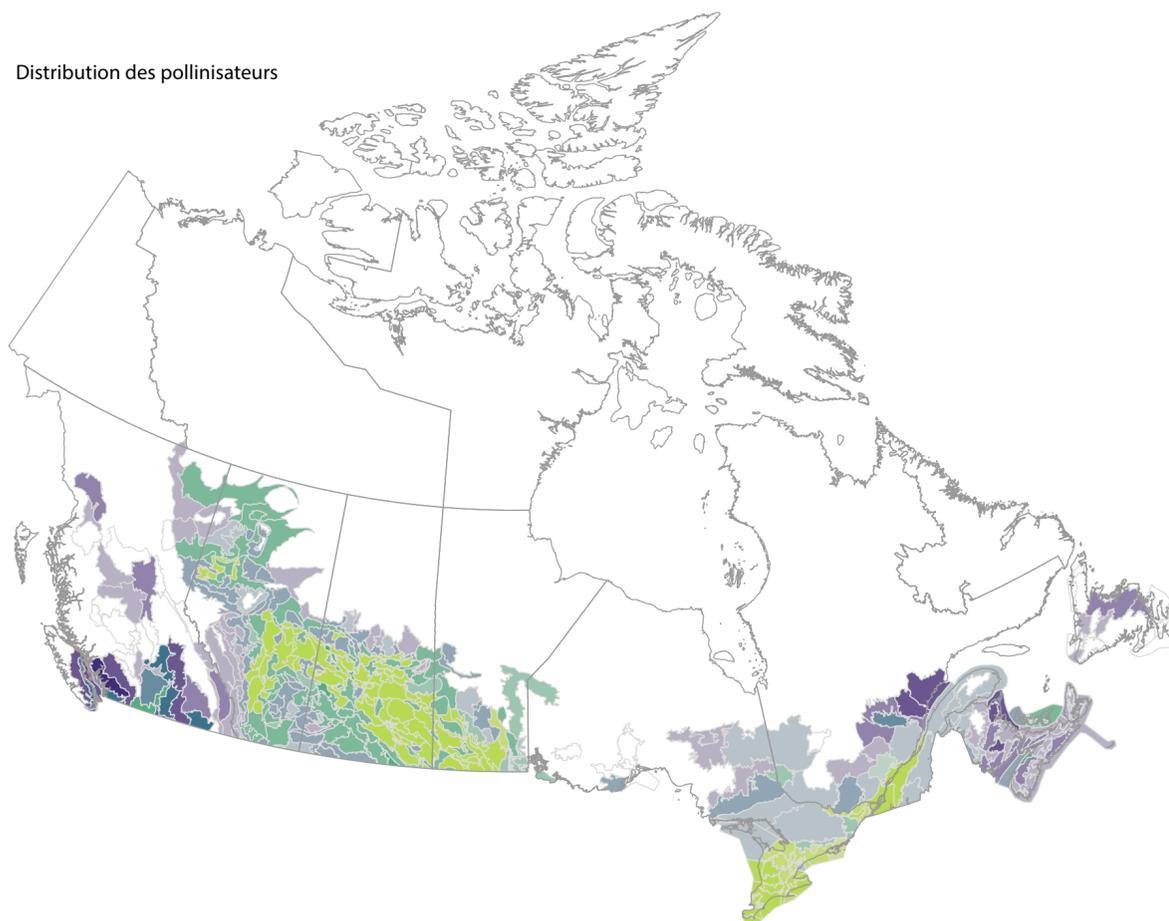
*Durant l'exercice 2022-2023, nous avons conservé des terres qui stockent 190 Mt éq. CO<sub>2</sub>, soit l'équivalent des émissions à vie occasionnées par le transport par train de banlieue de 201 millions de personnes. Le carbone est stocké à la fois en surface, dans les arbres et autres végétaux, et dans les sols.*

## Nouveaux jeux de données et modèle

Parallèlement au développement d'outils, nous peaufinons et renforçons les jeux de données. Cette année, par exemple, nous avons créé une carte unique en son genre sur la pollinisation. Nous avons aussi élaboré un modèle qui, à terme, nous permettra de prédire la distribution de 1 000 espèces partout au Canada, et ce, sur la base de leur distribution actuelle et de leurs habitats de prédilection.

Nos outils d'établissement des priorités s'appuient sur des données sur la biodiversité, ainsi que sur les

renseignements que nous recueillons sur les services écosystémiques, la connectivité des paysages, les changements climatiques, les espèces envahissantes et l'utilisation des terres. Au cours de l'année à venir, nous souhaitons utiliser ces informations et les résultats de nos analyses pour attribuer à chaque parcelle au pays une note appelée « indice de résilience ». Plus un site est riche en biodiversité et résilient aux changements climatiques, plus son indice sera élevé. Un tel système de notation nous aidera à déterminer où et pourquoi concentrer nos efforts.



À l'aire naturelle Lake Elk Flathead, dans le sud-est de la Colombie-Britannique, des membres du personnel ont testé les outils *Where to work* et *What to do* pour établir les priorités du travail à effectuer.

## UNE APPROCHE FONDÉE SUR LES DONNÉES

Les outils de priorisation *Where to Work* et *What to Do* sont accessibles pour le personnel de CNC et le public via une application web à code source ouvert, Sites Conservation Canada (SITES). Après avoir entré des jeux de données dans *Where to Work* et développé des paramètres permettant de déterminer et de prioriser des zones de forte biodiversité à travers le pays, CNC a lancé trois projets pilotes de planification de la conservation en Colombie-Britannique, en Alberta, au Manitoba et en Saskatchewan.

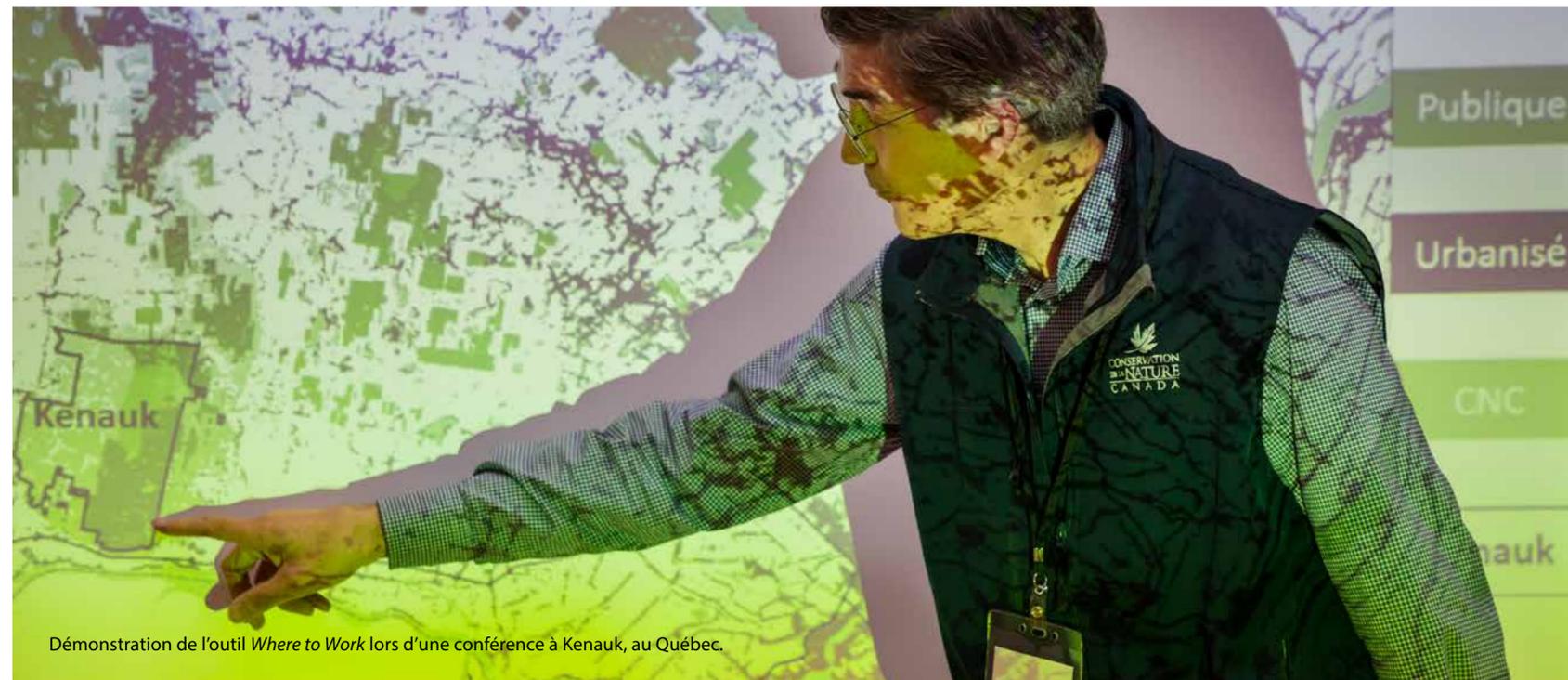
Utiliser *Where to Work* nous aide à l'affiner, ainsi que l'application *What to Do*, de même qu'un autre outil d'évaluation de projets en développement. La sophistication et la flexibilité de ces nouveaux outils amélioreront la capacité de CNC à effectuer une planification plus réactive et adaptative.



## DES IMPACTS MESURABLES

Statistiques pour étalonnage interne et rapports externes

- Carbone potentiel
- Stockage du carbone
- Vitesse de réchauffement du climat
- Extrêmes climatiques
- Zones clés pour la biodiversité
- Connectivité
- Refuges climatiques
- Empreinte écologique
- Proximité à des aires de conservation existantes
- Densité hydrographique
- Habitats vitaux
- Espèces en péril



Démonstration de l'outil *Where to Work* lors d'une conférence à Kenauk, au Québec.

## Indicateurs d'impact

Sur le plan opérationnel, nous avons procédé à la refonte de notre infrastructure informatique afin que chaque équipe puisse suivre et consigner ses réalisations plus facilement. En effet, l'uniformisation est essentielle si nous souhaitons intensifier nos efforts et mesurer notre rendement par rapport à nos objectifs. Cette année, sur la base de ce travail, nous avons d'ailleurs créé une nouvelle série d'indicateurs d'impact. Ils sont utilisés à des fins d'analyse comparative interne, et pour présenter nos résultats de façon concrète et éloquente à nos partenaires, aux personnes qui nous appuient et à nos parties prenantes.

## Le leadership par le partage

En tant que chef de file et organisme de bienfaisance de choix en conservation de la nature au pays, CNC appuie les projets qui visent à faire progresser le Canada vers l'atteinte de l'objectif 30x30. Par exemple, sur le plan technologique, nous rendons accessibles gratuitement nos codes sources, nos outils et nos jeux de données. Dans le cadre de projets pilotes, nous collaborons régulièrement avec d'autres organismes de conservation, des communautés autochtones et des ministères afin de leur montrer comment utiliser nos outils et nos données pour leurs propres travaux. Par la suite, la décision de continuer à travailler avec nous ou de poursuivre en solo leur revient.



*« Plusieurs choses en lien avec le travail que nous faisons avec CNC m'enthousiasment. Tout d'abord, le potentiel des outils contribuant à la conservation de la biodiversité au Canada. Deuxièmement, la capacité de notre équipe de recherche à partager des connaissances et des outils pour optimiser la conservation. J'ai la ferme conviction que nous n'atteindrons nos objectifs en matière de biodiversité qu'en établissant des partenariats. Si nos outils peuvent y contribuer, je serai très satisfait de notre travail. »*

**Joe Bennett**  
Université Carleton

Dévoilement du panneau  
d'accueil du site Wabano  
Aki (la Terre de demain),  
au Manitoba.



# Collaborer avec des communautés autochtones

*Soutenir le leadership autochtone et en tirer des enseignements en matière de conservation.*

Le bison des prairies revêt une grande importance culturelle et écologique pour de nombreuses nations et communautés autochtones.



## Travailler ensemble à la réconciliation

Les peuples autochtones protègent depuis des millénaires les aires naturelles ainsi que les espèces végétales et animales qui assurent leur subsistance. Nous avons beaucoup à apprendre de ces peuples pour devenir de meilleurs conservationnistes et gestionnaires de terres.

Nous reconnaissons également, tout comme le gouvernement fédéral, que les initiatives de conservation menées par les Autochtones sont essentielles à l'atteinte des objectifs de conservation du pays. Nous pouvons contribuer à la réalisation de ces objectifs par divers moyens, notamment en nous alliant au mouvement de la conservation autochtone, en transformant nos pratiques pour y intégrer des savoirs traditionnels et en veillant à la reconnaissance et au respect des droits, des rôles et des responsabilités des Autochtones.

Au début de l'année 2022-2023, nous nous étions fixé pour objectif de collaborer à plus de 30 projets de conservation et activités d'intendance avec les communautés autochtones. Finalement, nous avons largement dépassé cet objectif en prenant part à 61 projets ou activités de ce type. Nous tirons une grande fierté de cette réalisation, mais il reste encore beaucoup de chemin à parcourir.

### Notre approche

En 2018, dans le contexte de la création du premier Cadre de travail pour la collaboration en conservation autochtone (CTCCA), CNC a pris l'engagement formel de collaborer intentionnellement avec les nations autochtones. Ce cadre de travail est notre réponse à l'appel à l'action lancé par la Commission de vérité et réconciliation du Canada en 2015 pour faire reconnaître les droits des peuples autochtones sur leurs terres, ainsi qu'aux recommandations énoncées dans le rapport 2018 du Cercle autochtone d'experts (CAE).

Le rapport du Cercle portait plus précisément sur la façon dont le Canada peut atteindre son objectif en matière de superficie conservée en créant des Aires protégées et de conservation autochtones (APCA) « dans l'esprit et la pratique de la réconciliation ». Parallèlement, nous avons rejoint le Partenariat pour la conservation par la réconciliation. Ce réseau piloté par des Autochtones réunit un large éventail de partenaires qui travaillent à la mise en œuvre des recommandations du Cercle.

Notre approche tient compte du fait que les Autochtones protègent depuis des millénaires les aires naturelles ainsi que les espèces végétales et animales. Nous savons que nous avons beaucoup à apprendre de ces peuples et que grâce à leurs savoirs, nous serons en mesure de mieux gérer et conserver les milieux naturels.

Nous sommes conscients que les droits, les responsabilités et les relations des Autochtones à l'égard du territoire ont largement été ignorés dans le cadre des pratiques de conservation conventionnelles, et ce, au détriment non seulement des peuples autochtones, mais aussi de l'ensemble de la communauté et de l'environnement en général. En outre, nous reconnaissons qu'en tant qu'organisme de conservation, nous avons la responsabilité de rétablir ces relations. Voici une occasion unique de soutenir le leadership des nations et des communautés autochtones et d'en tirer des enseignements, en vue de tracer de nouvelles voies qui permettront aux écosystèmes et aux communautés de prospérer.

## Un élan ressenti ici et ailleurs dans le monde

Les efforts déployés par CNC pour accroître sa collaboration avec les Autochtones ont profité de l'élan créé par certaines initiatives récentes sur les scènes fédérale et internationale.



En décembre 2022, le gouvernement fédéral s'est engagé à verser 800 millions \$ d'ici à 2030 pour soutenir des initiatives de conservation menées par des Autochtones sur 1 million de kilomètres carrés.

Plus de 50 communautés autochtones ont reçu des fonds pour établir des aires protégées et de conservation autochtones (APCA) ou pour entreprendre leur planification.



Depuis 2018, le gouvernement a investi environ 70 millions \$ dans des projets liés aux gardiennes et gardiens autochtones. De tels projets sont maintenant en place dans plus du quart des Premières Nations du Canada.

On estime que les peuples autochtones sont les gardiens d'au moins 36 % des grandes forêts vierges de la planète.



L'objectif 3 du nouveau Cadre mondial pour la biodiversité, qui vise à protéger 30 % des terres et des eaux d'ici à 2030, reconnaît l'importance des APCA et stipule que ces zones doivent être protégées de façon durable « tout en reconnaissant les droits des peuples autochtones et des communautés locales, y compris sur leurs territoires traditionnels. »



## Faire progresser notre travail

En nous fondant sur les principes et les stratégies de la première version du Cadre de travail pour la collaboration en conservation autochtone (CTCCA), nous avons fait progresser deux de nos grandes priorités : appuyer le travail de conservation menée par les Autochtones et renforcer nos compétences et nos capacités culturelles afin de favoriser la réconciliation. En 2022, nous avons jugé opportun de renouveler le CTCCA afin d'en assurer l'alignement sur notre nouveau plan stratégique, de faire le point sur les connaissances acquises depuis 2018 et d'examiner l'évolution du contexte externe. La mise à jour de ce cadre s'est terminée au printemps 2023, et son lancement a eu lieu à l'été.

Le nouveau CTCCA définit quatre stratégies qui nous aident à concrétiser notre priorité, à savoir devenir un partenaire et un allié de confiance des peuples autochtones.

Ces stratégies sont :

- **Bâtir des relations constructives;**
- **Renforcer les compétences culturelles au sein de l'organisme;**
- **Transformer nos pratiques en conservation;**
- **Appuyer le travail de conservation mené par les Autochtones.**

Chaque stratégie du CTCCA est accompagnée d'une série de politiques, de normes et de mesures

existantes ou prévues. Nous pouvons nous appuyer sur ces dernières pour mettre en œuvre les stratégies.

Par exemple, nous pouvons faire progresser les initiatives de conservation menées par les Autochtones en fournissant un soutien technique et en ressources humaines, en éliminant les obstacles à la création d'APCA, ainsi qu'en adaptant et en rendant disponible nos outils de conservation. De même, nous avons déjà pris des mesures pour établir des relations et renforcer notre culture organisationnelle. En plus de participer régulièrement à des visites de sites et à des réunions communautaires, notre personnel passe du temps sur le terrain avec des membres de communautés autochtones. Il est également tenu de suivre une formation élaborée conjointement avec l'Université de Winnipeg (Manitoba) sur l'histoire et la culture des peuples autochtones et la réconciliation.

Désormais, la transformation de nos pratiques en conservation figure en tête de liste de nos priorités. Comme nous l'avons mentionné, il s'agit notamment de veiller à ce que les droits, les rôles et les responsabilités des Autochtones soient reconnus et respectés. Nous mettons aussi au point des mécanismes et des processus liés au partage des terres avec les nations et les communautés autochtones. Enfin, grâce à nos nombreux partenariats avec les parties prenantes, en particulier avec les entreprises, nous créons des ponts entre diverses organisations et communautés autochtones d'à travers le pays.

*« Le territoire est un facteur d'égalité entre tous les peuples; c'est un lieu sécuritaire et propice aux échanges culturels qui nous permet de nous comprendre. Nous nous y retrouvons tous naturellement à travers notre humanité. C'est dans ce contexte que l'on trouve l'espace éthique. Comme nous faisons tous partie du monde naturel, nos responsabilités partagées envers le territoire transcendent les systèmes et les protocoles coloniaux. Il faut accepter toutes les visions du monde et tirer parti de nos forces collectives si nous voulons prendre soin de nous, des autres et du territoire, aujourd'hui et pour les générations futures. »*

**Chloe Dragon Smith**

Consultante auprès du Conseil canadien des parcs et membre du Conseil de CNC

Des membres du personnel de CNC accompagnés de membres de l'alliance Bagida'waad lors d'une visite de terrain à la péninsule Bruce Saugeen, en Ontario.



## Conjuguer savoirs occidentaux et savoirs autochtones

CNC explore des façons de mieux respecter et prendre en compte les systèmes de connaissances autochtones dans la planification de la conservation. Voici quelques-unes des initiatives clés mises en place à cet égard :

- **Nous avons collaboré** avec des consultant(e)s autochtones externes afin de mettre au point des ressources informatives de base sur les savoirs autochtones, et présenté au personnel de CNC des possibilités de mobiliser ces savoirs dans différents domaines de la conservation.
- **Nous avons comparé** plusieurs outils de planification, y compris les outils d'établissement des priorités de CNC, afin d'évaluer comment chacun d'entre eux peut être adapté pour appuyer les peuples autochtones dans leurs travaux de planification et leur prise de décisions.
- **Un chercheur autochtone** a créé un guide de planification de la conservation à l'intention de CNC, dans lequel il décrit les attentes, les principes et les thèmes à prendre en compte pour mobiliser les systèmes de connaissances autochtones de façon respectueuse. De nombreuses régions nordiques disposent déjà de plans liés à l'utilisation des terres et aux relations avec les Autochtones, ou sont en train d'en élaborer. Ce guide aidera le personnel de CNC à planifier des projets qui s'harmonisent avec les visions autochtones du monde, et stimulera leurs réflexions sur la façon de travailler proactivement avec les communautés autochtones au sein d'écosystèmes intacts.
- **Les applications potentielles** des outils d'aide à la décision *Where to Work* et *What to Do* (voir la section sur les technologies de la conservation) ont été explorées avec le Gouvernement de la nation crie (Nord du Québec), avec qui nous entretenons un partenariat de longue date. Ensemble, nous avons commencé à examiner comment les outils et les cadres de planification de la conservation pourraient être adaptés pour appuyer la mise en œuvre de la Stratégie de conservation régionale crie et d'autres processus décisionnels environnementaux et fonciers (p. ex., le déclassement de chemins forestiers).



Au Canada, plus de la moitié des 26 000 grizzlys se trouvent en Colombie-Britannique.

## DES PROJETS COLLABORATIFS

### CONTRIBUER À LA CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL

Au cours des dernières années, le bureau du Ndakina du W8banaki (anciennement Grand Conseil de la Nation Waban-Aki) et CNC se sont tournés vers l'archéologie pour conserver le patrimoine culturel de communautés autochtones. Le bureau du Ndakina a mené des projets archéologiques sur deux sites de CNC en 2022.

# Ouvrir la voie en science de la conservation

*Des priorités et pratiques fondées sur les meilleures connaissances scientifiques.*

## Des résultats fondés sur des données probantes

Toutes les compétences de CNC reposent sur des bases scientifiques rigoureuses et solides, et, de plus en plus, sur les savoirs autochtones.

Par définition, notre mission de conserver les habitats les plus cruciaux pour la biodiversité et la résilience climatique exige que nos priorités et pratiques de conservation et d'intendance par zone soient fondées sur les meilleures évidences scientifiques.

Plusieurs des travaux qui nous servent de référence sont menés par des spécialistes de CNC, ainsi que par des participant(e)s au Programme de bourses de recherche en science de la conservation de la famille Weston. Nous nous impliquons également au sein de nombreux partenariats avec des équipes de recherches universitaires, des gouvernements et d'autres organismes non gouvernementaux.

Ainsi, nous peaufinons continuellement nos pratiques et contribuons à faire progresser les connaissances et la compréhension de toutes les personnes œuvrant dans le domaine de la conservation en :

- **évaluant** les menaces pesant sur la biodiversité afin d'éclairer les pratiques et politiques de conservation;
- **évaluant** l'efficacité des stratégies de conservation;
- **développant** de nouveaux outils et de nouvelles approches utilisables par tous et profitables à tout le monde.

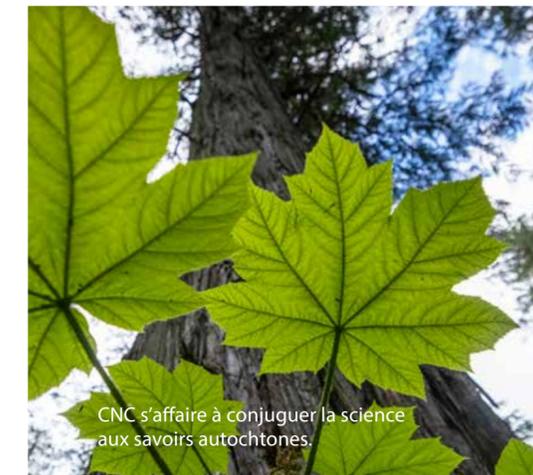
Nous tenons aussi compte d'études en sciences sociales et naturelles afin d'avoir une meilleure vue d'ensemble des aspects sociétaux et pratiques liés à notre travail et de garantir l'obtention de résultats solides et concrets.

Ces priorités se reflètent d'ailleurs dans notre structure organisationnelle. L'équipe Science et Recherche joue un rôle important au sein de l'unité nationale Politiques et planification en conservation, qui est responsable de fixer les principaux buts et objectifs stratégiques de CNC.



CNC élabore des techniques pour recenser les espèces de chauves-souris sur des terres qu'il protège en Saskatchewan.

L'engagement de CNC en faveur d'une approche décisionnelle fondée sur des données probantes n'est pas seulement déterminant dans notre façon d'aborder notre travail, mais est aussi d'une grande importance pour les entreprises et personnes qui nous appuient, ainsi que pour les autres parties concernées. Tous respectent et reconnaissent la valeur que nous offrons grâce à notre approche rigoureuse et fondée sur les meilleures connaissances disponibles, qui permet de maximiser nos résultats pour la nature et d'optimiser notre capacité à mesurer notre impact et les retombées positives de leurs investissements dans la conservation avec CNC.



CNC s'affaire à conjuguer la science aux savoirs autochtones.

### APPRENDRE DE LA SCIENCE ET DES SAVOIRS AUTOCHTONES

Pendant des années, CNC s'est appuyé sur le document *The Use of Science* (« L'utilisation de la science ») pour orienter l'élaboration de ses politiques. En 2022-2023, nous avons mis à jour les politiques du document et l'avons renommé *The Use of Evidence* (« L'utilisation de données probantes »), afin de souligner le fait que notre travail repose à la fois sur la science et les savoirs autochtones. Lorsque nous mobilisons les connaissances autochtones, nous menons des consultations avec des communautés, des gouvernements et des détenteur(trice)s de savoirs autochtones, qui décident du moment et de la façon dont celles-ci seront utilisées.

## PROGRAMME DE BOURSES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

Grâce au Programme de bourses de recherche en science de la conservation de la famille Weston, la prochaine génération de leaders de la science appliquée à la conservation est déjà à l'œuvre. Le programme soutient et forme des étudiantes et étudiants de cycle supérieur qui mènent des recherches sur des sujets prioritaires définis par CNC. Ces travaux contribueront à la conservation et à la gestion d'importantes zones naturelles et de la biodiversité dans tout le Canada. Nos futurs leaders :



### Zachary Moore

Étudiant à la maîtrise  
Université du Manitoba  
(2020 à 2023)

Zachary Moore étudie la réponse des oiseaux chanteurs des prairies aux différents régimes de pâturage mis en œuvre sur les sites de CNC du projet Waterton Park Front, en Alberta. Ses recherches nous aideront à déterminer les meilleures pratiques de gestion pour soutenir ces oiseaux.



### Jessica Sánchez-Jasso

Étudiante au doctorat  
Université du Manitoba  
(2022 à aujourd'hui)

Passionnée des papillons, Jessica Sánchez-Jasso souhaite tirer profit de son expertise en gestion des terres et en système d'information géographique pour mettre en évidence le rôle des papillons au sein des écosystèmes. Ses recherches portent plus précisément sur les effets des pratiques de gestion des prairies sur deux papillons en voie de disparition au Manitoba : l'hespérie de Poweshiek et l'hespérie du Dakota.

Les terres que gère CNC permettent aux équipes de recherche d'avoir accès à des espèces telles que ce bruant à ventre noir.



Des pièges photographiques fournissent des informations sur la présence de certaines espèces.

## Des partenariats forts

La portée de notre programme de partenariat en recherche est considérable. En 2022-2023, nous avons en effet participé à 155 partenariats en recherche. La moitié est menée conjointement avec des universités (y compris notre programme de bourses pour étudiant(e)s du cycle supérieur — voir l'encadré), 20 % avec le gouvernement, 20 % avec d'autres organismes non gouvernementaux (ONG) et 10 % avec des entreprises contractantes ou des comités. Le nombre de ces partenariats révèle l'ampleur de notre engagement envers la recherche scientifique; la diversité des secteurs avec lesquels nous collaborons démontre quant à elle clairement l'incidence directe de notre travail sur un vaste éventail de projets de conservation au pays.

Plusieurs de ces projets sont lancés par des chercheuses ou chercheurs externes qui souhaitent effectuer des travaux sur des terres que nous conservons ou utiliser des données de CNC recueillies sur des décennies. Les millions d'hectares dont nous assurons la gestion sont un véritable laboratoire vivant pour les scientifiques, qui peuvent y étudier les habitats de beaucoup d'espèces, rares ou communes, trouvées au Canada. Nous accueillons favorablement ce type de demandes et prévoyons d'étendre formellement nos actions de sensibilisation dans ce domaine.

# 155

## PARTENAIRES DE RECHERCHE

*CNC est ravi de s'associer à des individus et des organisations d'à travers le pays, dont :*

- *Université Carleton (Ottawa, Ont.)*
- *Université du nord de la Colombie-Britannique (Prince George, C.-B.)*
- *Université du Manitoba (Winnipeg, Man.)*
- *Yellowstone to Yukon Conservation Initiative*
- *David M. Theobald*

## Relations gouvernementales

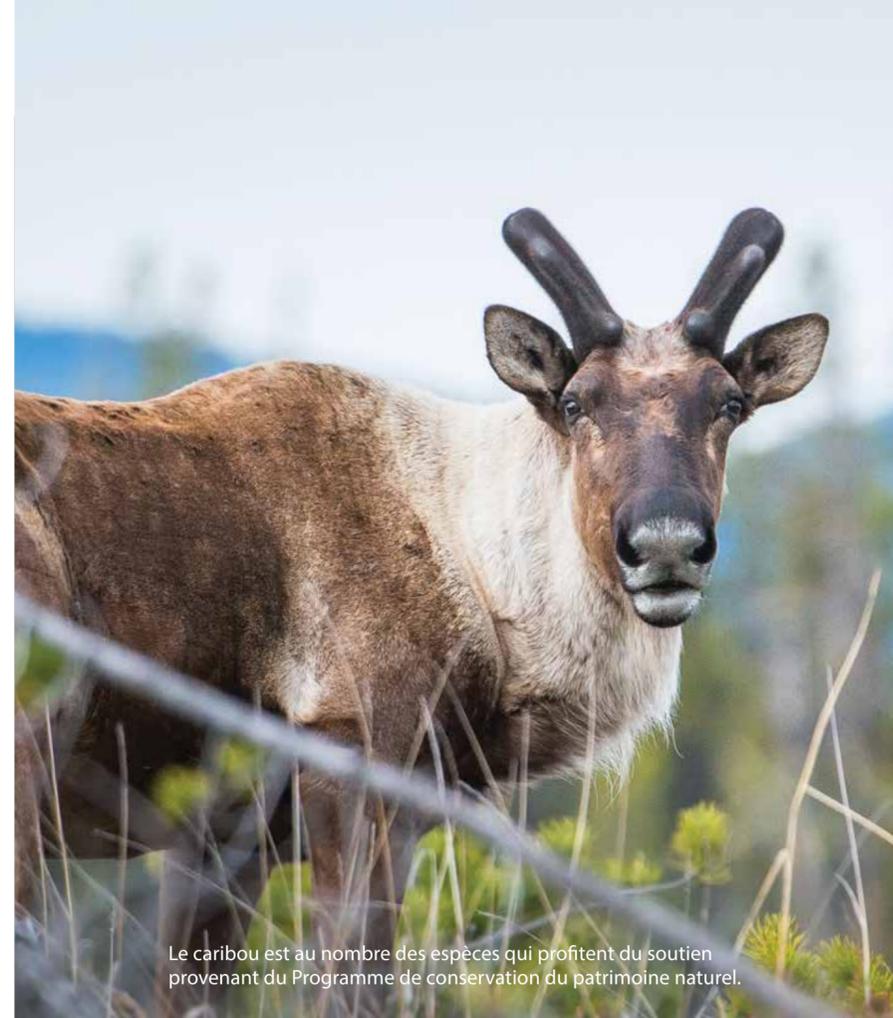
Fort d'une vaste expertise, dont plus de 60 ans passés sur le terrain, CNC est un organisme d'envergure qui adopte une approche pragmatique et qui s'adresse à des publics variés. Pour toutes ces raisons, nous sommes LE partenaire de choix des différents gouvernements au Canada en matière de conservation.

De plus en plus, on sollicite notre participation à des discussions visant l'élaboration de politiques liées à la protection de la biodiversité et la mise au point de stratégies fondées sur la nature pour atténuer les impacts des changements climatiques. Dans les forums régionaux, nationaux et mondiaux, nous siégeons aux côtés de gouvernements, de nations et de communautés autochtones, ainsi que d'autres organismes non gouvernementaux, et partageons nos connaissances dans un esprit de leadership collaboratif.

## Programmes, projets et solutions

Nous collaborons aussi directement avec des gouvernements de toutes les provinces dans le cadre de différents programmes et projets. Par exemple, nous travaillons avec le gouvernement de l'Ontario dans le contexte du Partenariat pour la protection des espaces verts. Depuis 2020, en partenariat avec l'Ontario Land Trust Alliance, et avec l'aide de nos donatrices et donateurs, nous avons bonifié la contribution du gouvernement en amassant 38 millions \$ supplémentaires, ce qui a permis de protéger plus de 166 000 hectares.

Nous jouons aussi un rôle croissant et vital en collaborant avec des gouvernements pour contribuer à la création d'aires protégées et conservées, et ce, par la Couronne ou par les peuples autochtones. Dans de tels cas — comme l'illustre l'accord conclu cette année visant à protéger de façon permanente 58 000 hectares de forêt pluviale tempérée intérieure dans la vallée de la rivière Incomappleux, en Colombie-Britannique (voir p. 31) — nous mettons à profit nos compétences en matière de recherche de solutions, en aidant aux négociations menant à l'élimination de tenures privées sur des terres publiques.



Le caribou est au nombre des espèces qui profitent du soutien provenant du Programme de conservation du patrimoine naturel.

## AMPLIFIER LES INVESTISSEMENTS PUBLICS



**1,4 MILLIARD \$**

Fonds fédéraux et fonds des secteurs public et privé mobilisés depuis 2007



**132,5 MILLIONS \$**

Contributions gouvernementales et fonds de CNC et de ses partenaires en 2022–2023



**122 ESPÈCES\***

Espèces présentes sur des terres conservées depuis la création du PCPN



**1 000 KM CARRÉS**

Terres et eaux riches en biodiversité protégées en 2022–2023

\* Désignées en péril par le COSEPAC ou apparaissant sur la LEP.

## Programme de conservation du patrimoine naturel

À l'échelle nationale, CNC administre le Programme de conservation du patrimoine naturel (PCPN) du gouvernement fédéral, en partenariat avec Canards Illimités Canada, Habitat faunique Canada et le Groupe de travail des organismes de conservation canadiens. Le PCPN est un programme collaboratif en conservation permettant de tirer parti des investissements du gouvernement fédéral dans le cadre du Fonds de la nature du Canada.

Depuis 2007, près de 800 000 hectares de terres et d'eaux ont été protégés grâce à un investissement de plus de

1,4 milliard \$ dans le PCPN et son prédécesseur, le Programme de conservation des zones naturelles. Cette somme inclut l'investissement fédéral ainsi que les fonds de contrepartie amassés par des organisations des secteurs public et privé, des fondations et des personnes.

En 2022-2023, CNC et ses partenaires ont bonifié l'investissement de 25 millions \$ du gouvernement en recueillant 107,5 millions \$ supplémentaires. Près de 100 000 hectares de terres et d'eaux riches en biodiversité ont ainsi pu être protégés.

## Contribution et application des politiques

L'année 2023 a été une année charnière pour les politiques de conservation à l'échelle mondiale, comme en témoigne l'adoption du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal (CMBKM) lors de la COP15 qui s'est tenue en décembre 2022, à Montréal. C'est avec fierté que CNC y a participé à titre de membre de la délégation canadienne. Les 30 membres du personnel représentant CNC ont organisé deux panels de discussions et ont pris part aux dialogues en offrant leurs points de vue local et national.

Après la COP15, nous avons également participé aux consultations sur la Stratégie nationale de la biodiversité 2030 du Canada, le plan directeur qui guidera le pays vers l'atteinte des cibles du CMBKM. En mai 2023, au lancement des consultations nationales, CNC s'est basé sur sa propre expérience pour mettre l'accent sur le point suivant : le Canada doit absolument mobiliser un large éventail d'organisations et de nombreuses personnes à l'échelle du pays s'il veut atteindre ses objectifs d'ici à 2030.

CNC est aussi un partenaire de longue date de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et du comité canadien de l'UICN. Nous nous appuyons sur notre expertise ainsi que sur notre collaboration avec l'UICN pour mettre à jour ou élaborer de nouveaux cadres qui intègrent les pratiques exemplaires à l'échelle mondiale.

# 36 % DES ESPÈCES EN PÉRIL

*Les terres que nous protégeons et gérons abritent des habitats dont dépendent 250 des 690 espèces en péril au Canada. Les espèces qui se trouvent sur les terres que nous conservons comprennent, entre autres, 60 oiseaux, 24 mammifères, 63 plantes vasculaires et 32 reptiles.*



Une délégation de jeunes professionnel(le)s de CNC a été invitée à la COP15; une occasion d'apprentissage d'une grande richesse.

# Mobiliser des capitaux privés

*Comblent  
le déficit  
critique du  
financement  
de la  
conservation  
grâce aux  
investissements  
des entreprises.*

# Un nouveau type d'investissement du secteur privé

Les objectifs de conservation de CNC sont ambitieux. Mais pour que le Canada et les autres pays parviennent à freiner et à inverser la perte de biodiversité, la conservation doit avoir lieu à une échelle encore plus importante. Pour y parvenir, il faut plus que de l'ambition : il faut de l'argent.

Selon la meilleure estimation récente, un investissement total d'environ 800 milliards \$ américains par an à l'échelle mondiale est nécessaire pour permettre l'atteinte des cibles de conservation fondées sur la science du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal. Les investissements actuels ne représentent toutefois qu'une petite fraction de cette somme, et la seule façon de combler ce déficit est de mobiliser massivement des capitaux privés.

Toutefois, cela ne passe pas seulement par l'accroissement du mécénat d'entreprises. En effet, les entreprises réalisent qu'en investissant financièrement dans la conservation, elles peuvent aussi compenser les risques croissants que le déclin de la nature fait peser sur leurs activités. En appuyant les bons projets, elles pourraient même obtenir un rendement positif sur leurs investissements.

Voilà pourquoi CNC a créé l'accélérateur de projets Nature + Climat. Plus précisément, ce programme vise à répondre aux besoins croissants des entreprises et, ce faisant, à combler le déficit de financement de la

conservation. Bien que le mécénat d'entreprise reste une source importante de financement de notre travail, l'Accélérateur a ouvert la porte à un autre type d'investissement du secteur privé.

Par l'intermédiaire de l'Accélérateur, les entreprises peuvent investir dans un de nos nombreux projets de séquestration de carbone forestier, dans d'autres types de compensations novatrices fondées sur la nature pour les milieux humides et les prairies (voir encadré), ou dans des solutions fondées sur la nature qui réduisent les émissions de carbone. L'Accélérateur permet aux entreprises :

1. **de réduire** leur exposition aux risques climatiques et aux risques émergents liés à la nature;
2. **de générer** des rendements sur leurs investissements. En retour, CNC peut utiliser ces fonds pour accélérer son travail de conservation et s'attaquer à la double crise de la perte rapide de biodiversité et des changements climatiques.

## NORMES ET PROTOCOLES POUR LA COMPENSATION DES ÉMISSIONS DE CARBONE

CNC s'assure que tous ses projets de séquestration de carbone respectent les normes les plus strictes en matière de validité et d'intégrité. Nos projets sont certifiés conformes aux 3 normes internationales les plus strictes actuellement en vigueur, notamment : *Verified Carbon Standard*; *Sustainable Development Verified Impact Standard* et *Climate, Community and Biodiversity Standard*. Nous adhérons également aux 10 principes fondamentaux du carbone de l'*Integrity Council for the Voluntary Carbon Market*.



Le projet Terres boréales, en Ontario, représente un immense réservoir naturel renfermant 190 millions de tonnes de carbone.

## Vers un « bilan nature » positif

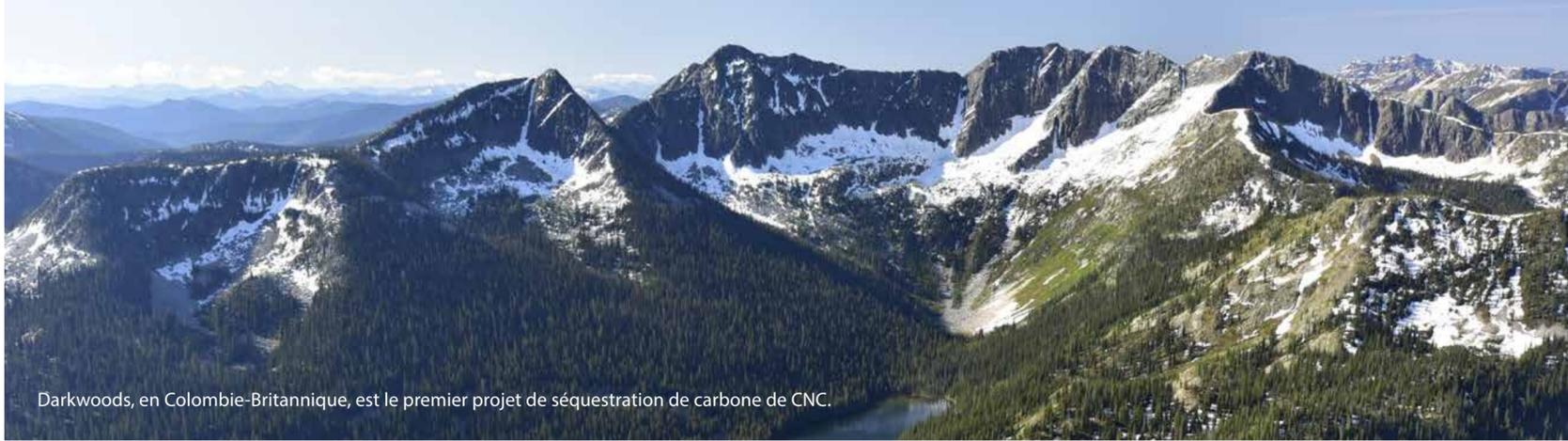
Il est désormais essentiel pour les entreprises de tous les secteurs d'activité d'investir dans des solutions climatiques afin de réduire les risques et de soutenir la transition vers la carboneutralité. À l'avenir, les investissements dans la nature deviendront tout aussi importants.

Selon les scientifiques, nous ne pourrons atteindre les objectifs de carboneutralité sans investir dans les puits de carbone naturels et d'autres solutions climatiques fondées sur la nature. Au-delà des enjeux climatiques, la nature est fondamentale pour notre économie. La disparition d'espèces et les dommages causés aux forêts, aux milieux humides et aux prairies ont des répercussions négatives directes sur les activités des entreprises, les chaînes d'approvisionnement et les marchés. Les entreprises qui s'engagent en faveur de la nature en investissant dans sa restauration et sa régénération peuvent non seulement réduire ces risques, mais aussi créer de la valeur.

En 2022-2023, cette réalité a été de plus en plus reconnue, comme en témoignent les initiatives des institutions suivantes :

- **Le Cadre** mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal, adopté lors de la COP15 en décembre 2022, comporte une cible qui incite les pays à mettre en place des mesures pour garantir que les entreprises « contrôlent, évaluent et communiquent régulièrement et de manière transparente leurs risques, dépendances et incidences sur la biodiversité ».
- **En mai**, le *Science-Based Targets Network* a défini les meilleures pratiques en matière de réduction des émissions et de carboneutralité, conformément aux fondements de la science du climat. Dans le cadre de l'initiative *Science Based Targets*, le réseau a publié le tout premier guide s'adressant aux entreprises sur les objectifs fondés sur la science.
- **En septembre**, le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GTIFCC) a publié un cadre de recommandations auquel les entreprises peuvent se référer au moment de cibler, d'évaluer, de gérer et de divulguer les risques liés à la nature.

En parallèle, CNC a consolidé sa position en tant que partenaire de choix au Canada pour les entreprises qui souhaitent investir dans la conservation.



Darkwoods, en Colombie-Britannique, est le premier projet de séquestration de carbone de CNC.

## Bâtir notre portefeuille et renforcer nos capacités

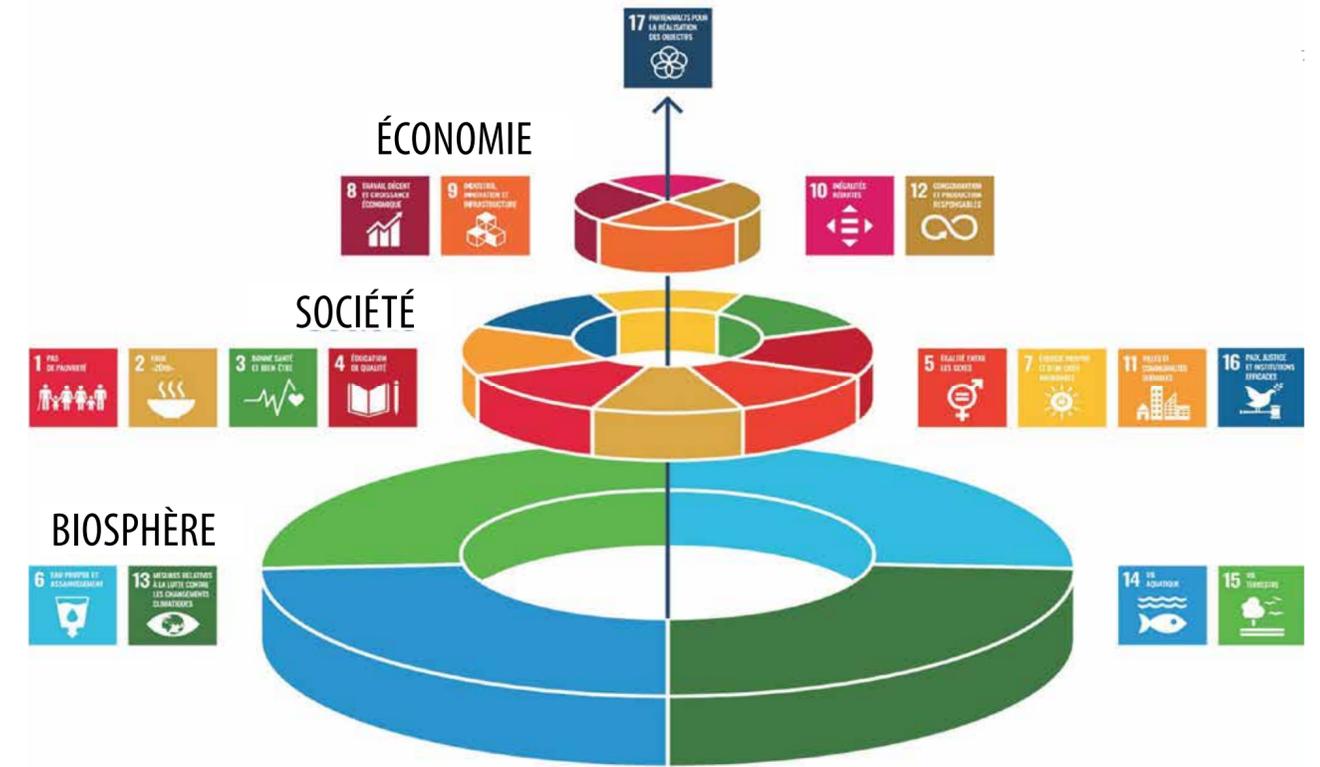
Parmi nos plus vastes projets figurent nos deux premiers qui sont liés à la séquestration de carbone forestier, soit celui de Darkwoods, dans le sud-est de la Colombie-Britannique et Terres boréales, dans le nord de l'Ontario.

Depuis sa création, le projet de la forêt Darkwoods a généré plus de 3 millions \$ de revenus grâce à la vente de compensations de carbone. Terres boréales, un projet lancé en 2022, devrait générer ses premières compensations en 2024.

Les 1 450 kilomètres carrés de lacs, de rivières, de tourbières et de forêts du projet Terres boréales stockent 190 millions de tonnes de carbone, soit l'équivalent des émissions d'environ 3 millions de voitures pendant toute leur durée de vie. En investissant 10 millions \$ dans le projet, Valeurs Mobilières TD a grandement aidé CNC à acquérir ces terres. De son côté, la Banque TD s'est appuyée sur ce projet pour lancer ses activités de conseil en matière de carbone et générera des revenus de la vente des compensations de carbone lorsqu'elles seront mises en ligne.

L'année dernière, nous avons également conclu un partenariat de 8 millions \$ sur 5 ans avec Intact Corporation financière pour financer la conservation de milieux humides. La société obtiendra un rendement de son investissement de deux façons. D'une part, grâce à la conservation de milieux humides, les risques d'inondations auxquels fait face sa clientèle diminueront, protégeant ainsi les résultats financiers de la société. D'autre part, nous élaborons actuellement avec elle un protocole canadien pour les projets de séquestration de carbone dans les milieux humides qui, une fois implanté, lui permettra d'obtenir des bénéfices en vendant des compensations sur le marché volontaire du carbone.

Récemment, l'équipe de l'Accélérateur a aussi participé à un programme pilote visant l'élaboration d'un protocole canadien pour les projets de séquestration de carbone dans les milieux de prairies. Nous espérons qu'il incitera les propriétaires de terres à collaborer avec nous pour conserver cet écosystème qui disparaît rapidement.



Adapté de Folke, et al. *Ecology & Society*, 2016.

### TOUT REPOSE SUR LA NATURE

CNC met depuis longtemps l'accent sur les liens entre la conservation et l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. D'ailleurs, les crédits de carbone de CNC sont certifiés conformes à certains ODD.

La figure ci-dessus, tirée d'un article de Carl Folke et collab. paru dans la revue *Ecology & Society*, illustre comment les ODD se rapportant à la nature sont le fondement de la société, qui est elle-même essentielle à toute activité économique. Le message : plutôt que d'entrer en concurrence avec les objectifs sociétaux et économiques, ceux axés sur la nature et le développement durable constituent l'assise sur laquelle les autres objectifs peuvent être atteints.

# Soutenir activement la conservation à long terme

*Veillez à ce  
que la nature  
puisse  
prosperer en  
surveillant, en  
protégeant et  
en entretenant  
nos terres et  
nos eaux à  
perpétuité.*

## Conserver les terres à perpétuité

Pour CNC, le travail de conservation signifie la protection de terres et d'eaux à perpétuité. Alors que nous célébrons nos réussites en matière de conservation par zone, il est important de garder en tête que les superficies acquises, les dons et les partenariats ne sont que les premières étapes vers la protection et la pérennité de la biodiversité, des espèces et des habitats.

De façon générale, lorsque nous entreprenons un projet, nous nous engageons à surveiller, à protéger et à entretenir les terres de façon continue, dans le but de conserver et de soutenir les habitats et les espèces indigènes à long terme. C'est ce que nous entendons par intendance des terres.

Les activités d'intendance comprennent la surveillance écologique, la délimitation des terres à protéger, l'élimination d'espèces envahissantes, la restauration de zones perturbées, l'aménagement de sentiers et la création et l'installation de panneaux d'interprétation. Le travail d'intendance est si fondamental à notre mission, qu'il nous définit et que nous incluons dans presque tous nos accords une modalité liée à la collecte de fonds afin d'assurer son financement.



### Nouveau cadre de gestion

Les plans d'intendance des terres protégées sont basés sur des inventaires des attributs naturels, des espèces et des menaces présentes. Ils sont réalisés par le personnel de CNC après l'acquisition d'une terre. Cette année, nous avons toutefois entrepris l'élaboration d'un nouveau cadre d'intendance qui nous permettra de peaufiner et d'étendre nos méthodes. Avec cette initiative, nous visons principalement à exploiter pleinement nos nouveaux outils et nos capacités de planification.

Une fois achevé, ce cadre définira des principes directeurs généraux sur lesquels nous appuyer au moment d'élaborer les plans d'intendance, afin de

garantir la cohérence de nos résultats dans l'ensemble de l'organisation.

Pour veiller au respect du premier principe, les gestionnaires de terres pourront utiliser les outils d'aide à la décision (*What to do* et *Where to work*) créés récemment par l'équipe des technologies de la conservation (voir ci-contre). Comme nous l'avons déjà mentionné, ces outils permettent aux gestionnaires de terres de déterminer les zones importantes pour la résilience du paysage à l'échelle locale et nationale, ainsi que les activités les plus favorables pour la biodiversité sur une terre donnée.

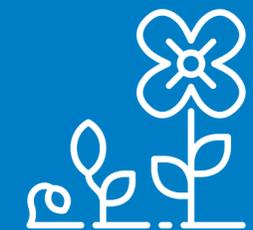
## PRINCIPES DU CADRE PRINCIPAL



- 1 Tenir compte de nos objectifs de conservation à l'échelle du paysage dans l'identification d'occasions d'intendance.



- 2 Partager les terres pour faciliter le rétablissement des liens entre les populations et la nature.



- 3 Échelonner nos actions de conservation en fonction du type de projet et de notre niveau de responsabilité en tant que propriétaire ou gestionnaire foncier.



Semis de pin à écorce blanche.

## INTENDANCE DES TERRES À L'ÉCHELLE DU PAYSAGE

En Colombie-Britannique, le pin à écorce blanche est une espèce d'arbre qui risque de disparaître des montagnes Selkirk du Sud, en raison des niveaux élevés d'infection par la rouille vésiculeuse du pin blanc et des récentes épidémies de dendroctone du pin ponderosa. En 2018, le *Columbia Basin Trust* a accordé un financement pluriannuel à CNC pour soutenir le rétablissement de l'espèce dans cette chaîne de montagnes. L'étape initiale du projet consistait à recueillir sur les terres de CNC des semences de pin à écorce blanche, qui semblaient résistantes à la rouille vésiculeuse du pin blanc. Ces semences ont par la suite germé dans une serre en vue de leur plantation ultérieure.

De 2021 à 2023, environ 110 000 semis ont été plantés dans l'aire de conservation Darkwoods de CNC, et ce, sur 138 hectares.

## RENFORCER NOS CAPACITÉS POUR ATTEINDRE NOS OBJECTIFS À LONG TERME

*Les fonds collectés pour l'intendance des terres sont versés dans le Fonds de dotation pour l'intendance de CNC. Nous nous assurons ainsi de disposer des fonds nécessaires pour financer les activités d'intendance sur les terres que nous détenons ou dont nous avons la responsabilité. En 2022-2023, ce fonds a franchi un seuil important. En effet, il s'élève désormais à plus de 200 millions \$, ce qui en fait de loin le plus important de ce type au Canada.*



Les bénévoles pour la conservation aident à de nombreuses tâches associées à l'intendance des terres, comme la plantation de saules au Ranch 5 Mile, en Alberta.

## Connecter la population à la nature

Plus que jamais, les Canadiens et Canadiennes reconnaissent les bienfaits du plein air sur leur bien-être physique, émotionnel et mental. De plus, les personnes qui passent du temps dans la nature sont plus susceptibles de la valoriser et de soutenir sa conservation. En rendant accessibles au public les terres dont nous avons la responsabilité, nous soutenons cette relation mutuellement bénéfique.

En 2022-2023, nous avons lancé un nouveau Cadre de gestion de l'utilisation par les visiteurs dans le contexte de notre programme d'intendance. Son objectif est de faire en sorte que les personnes qui visitent nos terres s'y sentent les bienvenues, s'y comportent de façon responsable et en repartent avec un sentiment de satisfaction, de connexion au monde naturel et de loyauté. Un petit nombre des terres que nous conservons et qui abritent des espèces rares ou des écosystèmes fragiles ne sont pas accessibles au public. Pour toutes les autres, trois niveaux sont proposés : aucun service d'assistance, services d'assistance de base ou services d'assistance étendus. Ce cadre garantit également que les gestionnaires des terres de CNC dans l'ensemble du pays se basent sur des principes cohérents au moment de prendre des décisions concernant les activités récréatives dans la nature.

## Bénévoles pour la conservation

CNC accueille favorablement et valorise les contributions en temps et en efforts du grand public dans le cadre de son programme Bénévoles pour la conservation. La plupart des activités du programme ont été suspendues de 2020 à 2022 en raison de la COVID-19. Mais au cours de l'année civile 2023, nous avons relancé le programme avec succès. Les bénévoles, qui investissent beaucoup de leur temps et d'efforts, jouent un rôle majeur dans notre programme d'intendance.

Ces personnes peuvent prendre part à des activités d'une journée (habituellement en petit groupe), ou participer à un programme d'intendance des terres à long terme. Les tâches réalisées lors d'activités d'une journée comprennent notamment l'élimination d'espèces envahissantes, le ramassage de déchets ou le recensement d'espèces. Ceux et celles qui optent pour le programme à long terme effectuent des visites récurrentes sur une de nos terres protégées, vérifient s'il y a présence de dommages ou de perturbations, effectuent des travaux d'entretien mineurs et discutent avec le public. En veillant sur les terres qui sont sous notre responsabilité, les bénévoles renforcent leur lien à la nature et ont l'occasion de mieux saisir les retombées de nos efforts collectifs sur les terres.

# Protéger des habitats vitaux

*En moyenne pour 2022-2023, une superficie équivalant à environ 2 850 patinoires de la Ligue nationale de hockey a été conservée par jour.*

## Pour protéger la nature, nous devons préserver les lieux riches en biodiversité

Pour protéger la nature, il faut d'abord assurer la sauvegarde des sites où la biodiversité est florissante, ou ceux où elle a le potentiel de se rétablir.

À CNC, nous contribuons à la réalisation de cet objectif de plusieurs manières, notamment en faisant l'acquisition de terres, en acceptant des dons de terres, en établissant des accords de conservation et en soutenant des projets où nous jouons uniquement un rôle de médiation.

En 2022-2023, grâce à ces différents moyens, CNC a battu un record pour la superficie de terres conservées en une année financière. Nous avons en effet protégé plus de 163 000 hectares (1 630 kilomètres carrés) composés de forêts, milieux humides, prairies, tourbières, îles, milieux côtiers, cours d'eau et lacs, et ce, dans le cadre de 82 projets. Cela représente en moyenne près de 2 000 hectares (soit l'équivalent de près de 13 000 patinoires de la Ligue nationale de hockey) conservés tous les 4 jours et demi.

De nombreux facteurs se sont conjugués pour qu'autant de projets aboutissent en l'espace de 12 mois, et les années à venir ne seront peut-être pas toujours aussi fructueuses. Mais à mesure que nous accélérons le rythme de notre travail et renforçons notre capacité à protéger les terres par divers moyens, une chose est certaine : notre réseau de partenaires continuera de s'accroître. Cela reflète la prise de conscience croissante selon laquelle l'adoption d'une approche mobilisant l'ensemble de la société est nécessaire pour protéger la nature de façon efficace et à grande échelle. Par conséquent, la plupart des projets auxquels nous prenons part suscitent la participation de communautés autochtones, d'individus, de fondations, d'entreprises et de plusieurs ordres gouvernementaux.

Chaque projet est unique. Mais ceux que nous avons choisi de mettre en lumière démontrent bien l'envergure de nos réalisations, tout en reflétant les valeurs sur lesquelles repose notre culture : **collaboration**, **détermination**, **soutien** et **vision ambitieuse**.



La conservation de la vallée de l'Incomappleux, en Colombie-Britannique, est la dernière d'une série de réussites en matière de conservation remportées au Canada durant l'année écoulée.



### Vallée de l'Incomappleux, Colombie-Britannique

Foisonnant de biodiversité, les forêts pluviales tempérées intérieures sont un écosystème rare à l'échelle de la planète. L'année dernière, nous avons contribué à la protection permanente de 58 000 hectares de ce type d'habitat unique dans la vallée de la rivière Incomappleux, à l'est de Revelstoke. Plus précisément, nous avons facilité la conclusion d'un accord visant à ce qu'Interfor Corporation y renonce à sa tenure forestière. Après la signature de l'accord, la Province a créé l'aire de

conservation de la rivière Incomappleux, dont la gestion sera assurée conjointement avec les Premières Nations locales. CNC a également recueilli 4 millions \$ auprès de donatrices et donateurs privés, de fondations et du gouvernement fédéral pour soutenir la mise en œuvre de l'accord. Cette réussite est l'aboutissement de nombreuses années de collaboration entre des individus et des organisations de toute la province qui œuvrent en faveur de la protection de la vallée de la rivière Incomappleux.



Le Ranch McIntyre Ranch demeurera en exploitation.



Les milieux de prairies, comme ceux du Ranch McIntyre, en Alberta, comptent parmi les écosystèmes les plus menacés au monde.

## Ranch McIntyre, Alberta

Au cours des derniers mois de l'exercice 2022-2023, CNC a travaillé de concert avec Canards Illimités Canada (CIC) et un propriétaire foncier pour clore le plus vaste projet de protection de milieux de prairies privés de l'histoire du Canada. Grâce à un accord de conservation conclu entre les 3 parties, le ranch McIntyre, une propriété de plus de 22 000 hectares appartenant à la famille Thrall depuis 75 ans, sera désormais protégé. Ce

ranch abrite de nombreux bassins de milieux humides qui s'étendent sur plus de 1 050 hectares, ainsi que des prairies de fétuque et des prairies mixtes bien préservées (on estime d'ailleurs qu'elles contiennent plus de 3,8 millions de tonnes de carbone). L'entente assurera la protection permanente de ces écosystèmes, tout en permettant la poursuite des activités d'élevage de bétail sur cette propriété privée.

## SOUTENIR LA NATURE

Superficies conservées de 1968 à la fin de l'exercice 2022-2023



1 568 063 ha

**FORÊTS**  
Près de 3 fois la superficie de l'Île-du-Prince-Édouard



192 165 ha

**PRAIRIES**  
Plus de 2 fois la superficie du parc national des Prairies (Sask.)



59 557 km

**COURS D'EAU**  
Près de 1,5 fois la circonférence de la Terre



164 156 ha

**MILIEUX HUMIDES**  
Plus de 3 fois la superficie de l'île de Montréal (Qc)



497 906 ha

**LACS**  
Près de 2 fois la superficie de l'île Manitoulin (Ont.)

# Des résultats tangibles en matière de conservation

1. COLOMBIE-BRITANNIQUE

## Bunchgrass Hills

Au sud de Kamloops, l'aire de conservation Bunchgrass Hills comprend des collines ondulées, des étendues couvertes d'agropyres à épi, des boisés de douglas de Menzies et des milieux humides. Tout en continuant de servir au pâturage durable du bétail, elle demeurera l'habitat naturel des espèces de la région ainsi qu'une zone de connectivité. Plus de 6 100 hectares de prairies indigènes menacées y seront protégés à perpétuité, grâce à des donatrices et donateurs de CNC, et à des propriétaires de ranch ayant à cœur la protection de l'environnement.

2. ALBERTA

## The Yarrow

Niché dans le sud-ouest de la province, à la rencontre des Rocheuses et des Prairies, se trouve The Yarrow. Ce splendide territoire naturel de 1 650 hectares, où s'écoulent des eaux pures, abrite plus de 100 espèces sauvages, dont 27 sont désignées vulnérables aux échelles provinciale et fédérale. Le travail de conservation contribue non seulement à y soutenir les espèces présentes, mais assure aussi la santé des eaux d'amont et la sécurité alimentaire.

3. SASKATCHEWAN

## Hautes terres Cypress

Le projet Parker, situé dans l'aire naturelle des hautes terres Cypress, surplombe de plus de 600 mètres les plaines environnantes. CNC y travaille sur plus de

1 100 hectares afin de maintenir un habitat abritant la plus grande diversité d'oiseaux trouvés en Saskatchewan, dont des espèces en péril comme la chevêche des terriers (une chouette).

4. MANITOBA

## Tourbières de Ste. Rita

Grâce à un don de terres de la famille Rosenberg, CNC contribue à la protection de tourbières, qui est l'écosystème terrestre le plus efficace de la planète pour le stockage du carbone. Ces 78 hectares, situés à l'est de la collectivité de Ste. Rita, sont en effet riches en tourbières et en forêts. Ce don, qui comprend des fonds pour la gestion de cette terre, est crucial pour la protection d'habitats riverains et humides fragiles et d'espèces qui en dépendent.

5. ONTARIO

## Île Batchewana

Grâce au soutien de ses donatrices et donateurs, CNC a pu acquérir et protéger l'île Batchewana, la plus grande île privée du lac Supérieur. Entourée de 27 kilomètres de berges, cette île inaltérée de 2 076 hectares abrite des forêts matures intactes et des milieux humides qui offrent un habitat de choix aux oiseaux migrateurs. Ses forêts et milieux humides atténuent aussi les effets des changements climatiques en stockant une quantité de carbone équivalente à l'énergie consommée par plus de 500 000 ménages au cours d'une année.





6. QUÉBEC

### Kenauk

Située au sein d'un corridor écologique reliant Montebello à Mont-Tremblant, la région de Kenauk est particulièrement vulnérable au développement. Outre la protection de sa forêt ancienne et de ses milieux humides, les dons permettront de créer un laboratoire à ciel ouvert consacré à l'étude des effets des changements climatiques. CNC et l'Institut Kenauk travaillent ensemble à la protection à long terme de ce joyau naturel de 25 000 hectares.

7. NOUVEAU-BRUNSWICK

### Forêt Wabanaki (acadienne)

CNC assure l'avenir d'une spectaculaire forêt Wabanaki et l'approvisionnement en eau du village de Riverside-Albert situé à proximité. La terre conservée, qui se trouve dans le sud-est de la province, comprend des arbres âgés de plus de 80 ans. Parmi les espèces présentes on compte : l'épinette rouge, l'érable à sucre, l'érable rouge et le bouleau jaune.

8. ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

### Kwesawe'k (île Oultons)

Grâce au généreux soutien de ses donatrices et donateurs, CNC a finalisé l'achat de Kwesawe'k, une propriété privée d'une grande importance sur les plans culturel et écologique. En vertu d'un accord unique, l'île sera ultimement transférée à l'Assemblée des conseils d'Epekwitk, qui en assurera la conservation et l'intendance à perpétuité.

9. NOUVELLE-ÉCOSSE

### Lac Haley

Avec l'aide de partenaires gouvernementaux et d'autres appuis, CNC a créé une nouvelle aire de conservation près de la rivière Sable, sur la côte sud de la province. Les 608 hectares de la réserve naturelle du lac Haley abritent une forêt Wabanaki (acadienne), des landes côtières, des milieux humides d'eau douce et des berges lacustres, qui fournissent un habitat à la bernache du Canada, au canard noir et au grand héron.

10. TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

### Rivière Salmonier

La campagne de financement *Keep The Rock Rugged* (« Gardons le Rocher intact ») a permis à CNC de doubler la taille de sa réserve naturelle Salmonier, située au sud de St. John's, la portant à 410 hectares. Dans le cadre de ce projet, l'appui de nos donatrices et donateurs nous donne accès à des fonds de contrepartie du gouvernement du Canada, à hauteur de 1 \$ pour chaque dollar amassé.

# Vers l'avenir

Pour l'exercice 2023-2024, nous sommes motivés à poursuivre sur la lancée de nos réussites de l'an dernier. Nous avons des projets ambitieux pour continuer à nous rapprocher de l'objectif à long terme défini dans notre plan stratégique, à savoir doubler notre impact d'ici à 2030. Au cours de l'année qui vient, nous nous engageons plus précisément à atteindre ces objectifs prioritaires :

## Collaborer avec des partenaires autochtones

Collaborer, dans un esprit de réconciliation, à plus de 35 projets avec les nations et communautés autochtones.

## Recueillir davantage de dons de source privées

Amasser plus de 122 millions \$ de dons de source privée pour soutenir nos efforts de conservation et gérer les terres sur lesquelles nous veillons.

## Accroître la communauté qui nous appuie

Accroître le soutien à notre travail en misant sur nos liens avec les plus d'un demi-million de personnes qui nous appuient déjà, tout en continuant de développer notre communauté.

## Protéger des habitats naturels vitaux

Conserver plus de 850 kilomètres carrés d'habitats essentiels d'un océan à l'autre.

## Accélérer la conservation

Accélérer le rythme de la conservation en faisant progresser 3 à 5 projets de crédits de carbone de haute qualité.



## DOUBLER NOTRE IMPACT

Suivre la voie tracée par notre plan stratégique en mobilisant la population canadienne pour accélérer la conservation et doubler notre impact d'ici 2030.



## 1,5 MILLIARD \$

En doublant notre impact d'ici 2030, nous allons livrer des résultats en conservation se chiffrant à 1,5 milliard \$.



# États financiers et gouvernance

*Guidé par un  
objectif réel,  
une bonne  
gouvernance  
et une saine  
gestion  
financière.*

# Administration et direction

## Administration

**Mike Pedersen**, *Président*  
Toronto, Ontario

**Janice Wattis**, *Vice-présidente*  
Qualicum Beach,  
Colombie-Britannique

**Elana Rosenfeld**, *Ex-présidente*  
Invermere, Colombie-Britannique

**Catherine Grenier**,  
*Présidente et cheffe de la direction*,  
Québec, Québec

## Direction

**Michael Paskewitz**, *Secrétaire*  
Toronto, Ontario

**David Blair**  
Québec, Québec

**Bruce Cooper**  
Toronto, Ontario

**Chloe Dragon Smith**  
Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest

**Paul Genest**  
Toronto, Ontario

**Jonathon Giller**  
Winnipeg, Manitoba

**Karly Healey**  
Toronto, Ontario

**Wayne King**  
Rockland, Ontario

**Judith May**  
Regina, Saskatchewan

**Maureen McCaw**  
Edmonton, Alberta

**Mike Pedersen**  
Toronto, Ontario

**Tamar Pichette**  
Montebello, Québec

**Dave Phillips**  
Lumsden, Saskatchewan

**Rob Prosper**  
Kemptville, Ontario

**Elana Rosenfeld**  
Invermere, Colombie-Britannique

**Bob Sutton**  
Calgary, Alberta

**Janice Wattis**  
Qualicum Beach,  
Colombie-Britannique

**Ann Worth**  
Bonshaw, Île-du-Prince-Édouard

**Bruce Wright**  
Vancouver, Colombie-Britannique



## Conseils régionaux

### Colombie-Britannique

Lesley Bentley  
Kai Chan  
Eric Denhoff  
Karen Hamberg  
Steve Hilts  
Eliza Mitchell  
Melissa Polak  
Robert M Shaunessy  
Janice Wattis  
Bruce Wright, *président*

### Alberta

Jill Angevine  
Janet Annesley  
Michael Crothers  
Kara Flynn  
Michael Freeborn  
Alan Harvie  
Hal Kvisle  
Bob Sutton, *président*  
Barry Worbets

### Saskatchewan

Lorne Calvert  
Lin Gallagher  
Karen Henders  
Judith May, *présidente*  
Steve Mazurak  
Bernadette McIntyre  
Candice Pete  
David Phillips  
Cam Taylor  
Dorothy Thomson

### Manitoba

Bill Elliott  
Terry Galloway  
Jonathon Giller, *président*  
Grant McPhail  
Jenny O'Connor  
Michael Paterson  
Brodie Quinton  
Michael Walker

### Ontario

Cameron Clark  
Alana Gavin  
Paul Genest, *président*  
Cylita Guy  
Peter Kendall  
Patricia A. Koval, *vice-présidente*  
David Love  
Miptoon (Anthony Chegahno)  
Erin Prendergast  
Jeff Smith  
Mary M. Thomson  
Jeff Watchorn  
Rodney Wilts  
Michele Wright  
Shelby Yee

### Québec

Paul Archer  
Kenneth Atlas  
David Blair, *président*  
Natalie Brown  
Paul Corriveau  
Sylvie de Blois  
Monica Dingle  
Michèle Lefavre  
Viviane Maraghi  
Michael McAdoo  
Philippe Nougaret  
Éric Rondeau  
Meghan Rose  
Gilles Vincent

### Atlantique

Hari Balasubramanian  
John Caraberis  
Rob Crosbie  
Leslie Grattan  
Hon. Diane Griffin  
Neil Hardy  
Carole Chan  
Ginny MacDonald  
Eleanor Humphries  
Bill Jones  
Don McNeil  
Deidre Puddister  
Rodney Weston  
Ann Worth, *présidente*

## Comités du Conseil d'administration

### Vérification et gestion du risque

Dorothy Sanford, *présidente*  
Shamir Alibhai  
Paul Archer  
Karly Healy  
Wayne King  
Karen McGuiness  
Howard Phillips  
Tamar Pichette

### Investissement

Bruce Cooper, *président*  
Mike Downs  
Ian Griffin  
Erin O'Brien  
Dorothy Sanford  
Julie Wood  
Chris Young

### Gouvernance, nomination et ressources humaines

Janice Wattis, *présidente*  
Maureen McCaw  
Mike Pedersen  
Dave Phillips  
Elana Rosenfeld  
Dorothy Sanford  
Bob Sutton

### Collectes de fonds

Janice Wattis, *présidente*  
Shelley Ambrose  
(retraîtée, mars 2022)  
Alana Gavin  
Paul Genest  
Nathalie Pratte  
Bruce Wright

### Conservation

Dave Phillips, *président*  
Sylvie DeBlois  
Chloe Dragon Smith  
Ken Mould  
Nathalie Pratte  
Michael Paterson  
Rob Prosper

# Révision des états financiers par la direction

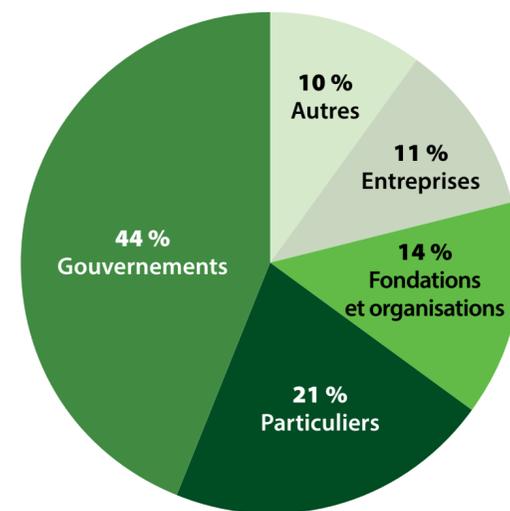
CNC a connu un excellent exercice financier et d'importants jalons ont été franchis. Les produits et les contributions en dotations affectées ont dépassé les 300 millions \$, un sommet historique. Le total des fonds de la dotation pour l'intendance et la science a atteint 211 millions \$ (185 millions \$ en 2022), et l'actif net a clôturé l'année à 1,4 milliard \$.

## Produits

Les produits globaux se sont élevés à 290 millions \$ (170 millions en 2022) auxquels s'ajoutent 23 millions (9,6 millions en 2022) en dotations affectées. Ces résultats exceptionnels dépassent les prévisions budgétaires et sont les plus élevés depuis la création de CNC en 1962. CNC a su profiter de la chance d'acquérir ou de conserver par l'entremise d'ententes de conservation les projets Stump Lake (C.-B.), Ranch McIntyre (Alb.), Terres boréales et Hasting, phases 1 à 3 (Ont.) et Kenauk, phase 5 (Qc). En 2023, nous avons réalisé 82 nouveaux projets (67 en 2022) et protégé 163 035 hectares (99 944 en 2022).

## Nos bailleurs de fonds

Moyenne des 5 dernières années (2018-2019 à 2022-2023)  
Selon les états financiers audités



## Charges

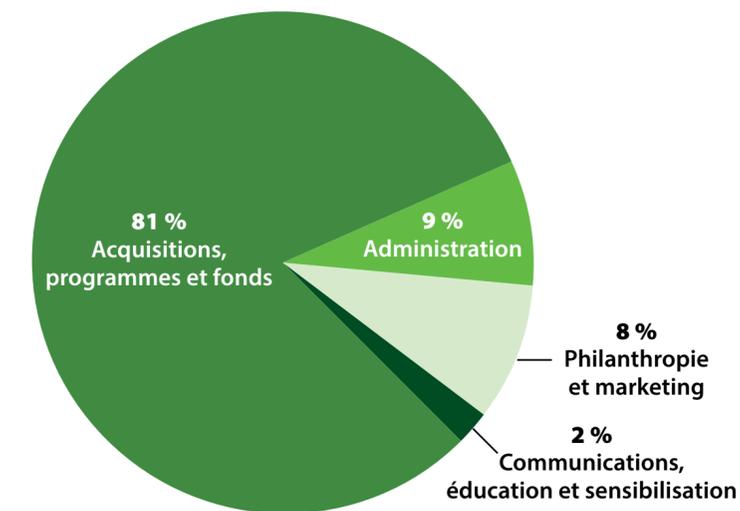
Les charges se sont élevées à 283 millions \$ (159 millions en 2022), dont 249 millions \$ (129 millions en 2022) engagés pour des activités en lien avec nos programmes de conservation, d'intendance et de science. CNC publie son rapport entre frais généraux et charges totales nettes sous la forme d'une moyenne quinquennale, et ce, afin de tenir compte du fait que ce taux peut fluctuer d'une année à l'autre en fonction des investissements périodiques faits dans des domaines non liés à des programmes, notamment en ce qui concerne les initiatives en matière de collecte de fonds et de technologie. Notre rapport moyen entre frais généraux et charges totales nettes sur 5 ans est de 19 %, en déclin par rapport à l'exercice précédent (21 % en 2022), en raison d'une augmentation des dépenses d'activités de programmes au cours de cette période.

Après des transferts aux actifs nets affectés, CNC a affiché un excédent de 615 000 \$ (1,8 million en 2022), ce qui témoigne d'une gestion financière responsable continue.

CNC continue de maintenir un bilan financier sain et des réserves saines, avec une dette limitée qui sera financée et remboursée au début de 2024.

## Dons investis

Moyenne des 5 dernières années (2018-2019 à 2022-2023)  
Selon les états financiers audités



# États financiers résumés

31 mai 2023

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de  
**Conservation de la nature Canada**

### Opinion

Les états financiers résumés de Conservation de la nature Canada [«CNC»], qui comprennent l'état résumé de la situation financière au 31 mai 2023 et l'état résumé des résultats et de l'évolution de l'excédent de fonctionnement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, sont tirés du jeu complet d'états financiers audités de CNC pour l'exercice clos le 31 mai 2023.

À notre avis, les états financiers résumés ci-joints sont cohérents, dans tous les aspects significatifs, avec les états financiers audités, conformément à la note 1 des états financiers résumés.

### États financiers résumés

Les états financiers résumés ne contiennent pas toutes les informations exigées par les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. La lecture des états financiers résumés et du rapport de l'auditeur sur ceux-ci ne saurait par conséquent se substituer à la lecture des états financiers audités et du rapport de l'auditeur sur ces derniers.

Toronto, Canada  
Le 5 octobre 2023

### Les états financiers audités et notre rapport sur ces états

Nous avons exprimé une opinion non modifiée sur les états financiers audités dans notre rapport daté du 5 octobre.

### Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers résumés

La direction est responsable de la préparation d'un résumé du jeu complet d'états financiers conformément aux critères décrits dans la note 1 des états financiers résumés.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indiquant si les états financiers résumés sont cohérents, dans tous leurs aspects significatifs, avec les états financiers audités sur la base des procédures que nous avons mises en oeuvre conformément à la Norme canadienne d'audit 810, *Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés*.

*Ernst + Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.*

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

## État résumé de la situation financière

Aux 31 mai

	2023	2022
	\$	\$
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	34 183 604	51 262 537
Placements à court terme <i>[note 6]</i>	60 600 000	48 000 000
Débiteurs et autres créances	22 298 989	12 872 177
<b>Total de l'actif à court terme</b>	<b>117 082 593</b>	112 134 714
Placements	217 949 919	191 475 635
Immobilisations nettes	799 374	886 475
Terres et accords de conservation <i>[note 3]</i>	1 078 090 993	888 513 278
	<b>1 413 922 879</b>	1 193 010 102
<b>Passif et actif net</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs et charges à payer	4 290 230	2 979 854
Apports reportés	80 755 827	79 603 400
Dette à court terme	5 589 000	—
<b>Total du passif à court terme</b>	<b>90 635 057</b>	82 583 254
Engagements, garanties et éventualités <i>[notes 6 et 7]</i>		
<b>Actif net</b>		
Grevé d'une affectation d'origine interne		
Actif net investi en terres et accords de conservation	1 072 501 993	888 513 278
Divers	33 847 070	31 859 461
	<b>1 106 349 063</b>	920 372 739
Excédent de fonctionnement	5 903 819	5 288 874
Dotations - science et intendance	211 034 940	184 765 235
<b>Total de l'actif net</b>	<b>1 323 287 822</b>	1 110 426 848
	<b>1 413 922 879</b>	1 193 010 102

Voir les notes ci-jointes.

## État résumé des résultats et de l'évolution de l'excédent de fonctionnement

Exercices clos les 31 mai

	2023	2022
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Dons de terres et d'accords de conservations	61 125 905	24 272 795
Autres dons et subventions	213 053 683	127 973 986
Produits de la vente de propriétés	4 933	—
Divers	15 391 723	17 880 488
	<b>289 576 244</b>	170 127 269
<b>Charges</b>		
Terres et accords de conservation acquis		
Achetés	122 933 436	48 631 099
Reçus en dons	61 125 905	24 272 795
Apports au titre de propriétés acquises et charges relatives aux propriétés engagées par des tiers	18 969 132	19 301 470
	<b>203 028 473</b>	92 205 364
Charges relatives aux propriétés	45 812 389	36 770 239
Frais de soutien	34 069 745	30 019 442
	<b>282 910 606</b>	158 995 045
<b>Excédent des produits sur les charges de l'exercice</b>	<b>6 665 637</b>	11 132 224
Transfert à l'actif net grevé d'une affectation d'origine interne, montant net	(928 746)	(5 711 878)
Transfert à l'actif net donné par CNC, montant net	(5 121 946)	(3 619 370)
<b>Augmentation nette de l'excédent de fonctionnement</b>	<b>614 945</b>	1 800 976
Excédent de fonctionnement au début de l'exercice	5 288 874	3 487 898
<b>Excédent de fonctionnement à la fin de l'exercice</b>	<b>5 903 819</b>	5 288 874

Voir les notes ci-jointes.

## Notes afférentes aux états financiers résumés

31 mai 2023

### 1. États financiers résumés

Les états financiers résumés ont été établis à partir du jeu complet d'états financiers audités, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, au 31 mai 2023 et pour l'exercice clos à cette date.

La préparation des présents états financiers résumés exige de la direction qu'elle détermine les informations qui devront être reflétées dans les états financiers résumés afin que ceux-ci soient cohérents, dans tous leurs aspects significatifs, avec les états financiers audités ou qu'ils constituent un résumé fidèle de ces états.

Les présents états financiers résumés ont été préparés par la direction en respectant les critères suivants :

- a) l'information contenue dans les états financiers résumés concorde avec l'information correspondante contenue dans le jeu complet des états financiers audités;
- b) les états financiers résumés contiennent, dans tous leurs aspects significatifs, l'information nécessaire de façon à ne pas fausser ou obscurcir les éléments présentés dans le jeu complet d'états financiers audités correspondant, y compris les notes y afférentes.

La direction a établi que les états de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie ne fournissent pas d'information supplémentaire utile et, par conséquent, elle ne les a pas inclus dans les états financiers résumés.

Le jeu complet d'états financiers audités de Conservation de la nature Canada [«CNC»] est disponible sur demande en communiquant avec CNC.

### 2. Constatation des produits

CNC applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les produits tirés de la vente de crédits de compensation de carbone sont comptabilisés lorsque CNC a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des crédits de carbone, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

### 3. Terres et accords de conservation

Les acquisitions de terres et d'accords de conservation sont comptabilisées au coût au moment du transfert du titre. Les acquisitions sont comptabilisées à titre de charges dans la mesure où l'acquisition est financée par CNC. Les remboursements au titre de la dette contractée pour financer l'acquisition de propriétés sont passés en charges lorsqu'ils sont effectués. Un montant correspondant aux charges liées aux acquisitions et aux remboursements au titre de la dette est ajouté à l'actif net investi en terres et accords de conservation. Lorsqu'un emprunt pour une acquisition financée par CNC est obtenu au cours d'un exercice ultérieur, un montant équivalant à la dette est transféré de l'actif net investi en terres et accords de conservation à l'excédent de fonctionnement.

Tout apport de terres et d'accords de conservation est comptabilisé à sa juste valeur de marché au moment du transfert du titre. Lorsque les terres et accords de conservation sont acquis à des montants considérablement inférieurs à leur juste valeur de marché, la différence

entre la contrepartie versée et la juste valeur est présentée à titre d'apport de terres et d'accords de conservation. Les apports sont comptabilisés à titre de produits et charges de même qu'à titre d'actif compensé par l'actif net investi en terres et accords de conservation.

Les propriétés transférées à des tiers sont portées en réduction des terres et accords de conservation et de l'actif net investi en terres et accords de conservation.

Les terres et accords de conservation, achetés ou reçus sous forme de dons, sont des actifs détenus au titre de la collection de CNC. Les accords de conservation sont des accords juridiques entre CNC et le propriétaire foncier, en vertu desquels le propriétaire foncier restreint ou limite volontairement le type et la quantité de projets de développement qui peuvent avoir lieu sur son terrain afin de conserver ses particularités naturelles. Une fois que le titre de propriété est enregistré, l'accord s'y rattache et lie tous les propriétaires subséquents.

#### **4.Répartition des charges**

Les charges salariales sont réparties entre les frais de soutien et les charges relatives aux propriétés selon les principales responsabilités du poste de l'employé. Aucuns frais de soutien ne sont affectés aux charges relatives aux propriétés.

#### **5.Dons reçus sous forme de fournitures et de services**

Les dons reçus sous forme de fournitures et de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers résumés.

#### **6.Facilités de crédit**

CNC dispose de facilités de crédit conclues avec une institution financière à laquelle elle a fourni une sûreté de garantie générale sur la

totalité de ses actifs, à l'exclusion des terres et accords de conservation et des actifs financiers. De plus, pour l'exercice 2023, CNC a obtenu une facilité d'emprunt à vue renouvelable de 13 500 000 \$ de la même institution financière, disponible sous la forme de lettres de garantie, garantie par des dépôts en garantie sous la forme de certificats de placement garanti. Au 31 mai 2023, CNC avait une lettre de garantie d'un montant de 5 589 000 \$.

#### **7.Éventualités**

La nature des activités de CNC est telle qu'il y a souvent des litiges en cours. Lorsque la responsabilité éventuelle est probable et qu'il est possible d'en estimer le montant, la direction comptabilise sa meilleure estimation dudit montant. Quant aux réclamations au 31 mai 2023, la direction a pour position que CNC dispose de défenses valides et d'une couverture d'assurance appropriée pour compenser le coût associé aux règlements défavorables, le cas échéant, pouvant découler de pareilles réclamations. Dans d'autres cas, il n'est pas encore possible de déterminer le dénouement ultime des réclamations en cours et, par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé à leur égard au 31 mai 2023.

# Photos

## P. 1

Carolyn Davies/CNC

## P. 3

Jake Kovnat  
Geneviève Lesieur.

## P. 4

Paul Zizka

## P. 5

Sean Feagan/CNC

## P. 6

Sean Feagan/CNC  
Leta Pezderic/CNC

## P. 7

Fernando Lessa

## P. 8

Brianna Roye

## P. 10

Chelsea Marcantonio/CNC  
CNC

## P. 11

Mike Dembeck

## P. 12

CNC

## P. 13

Kate MacKenzie/CNC

## P. 14

Guillaume Simoneau  
Mark Tomalty  
Nick Nault

## P. 15

Fayaz Hasan/CNC

## P. 16

Jason Bantle

## P. 17

Jensen Edwards/CNC

## P. 18

Esme Batten/CNC  
Leta Pezderic/CNC

## P. 19

Sarah Ludlow

## P. 20

Sarah Ludlow  
Paul Zizka

## P. 21

Guillaume Simoneau  
Guillaume Simoneau  
Cameron Meuckon  
Dennis Minty

## P. 22

iStock/Jillian Cooper

## P. 23

CNC

## P. 24

Steve Ogle

## P. 25

Andrew Warren

## P. 26

Steve Ogle

## P. 27

Thomas Fricke

## P. 28

Carolyn Davies/CNC

## P. 29

Columbia Basin Trust/Tyler Zhao  
Brent Calver

## P. 30

Jason Bantle

## P. 31

Paul Zizka

## P. 32

Leta Pezderic/CNC  
Leta Pezderic/CNC

## P. 33

Brent Calver  
Steve Ogle  
Gabe Dipple  
CNC  
Gary J. McGuffin

## P. 34

Mike Dembeck  
CNC  
Sean Landsman  
Jaimee Morozoff/CNC  
Dennis Minty

## P. 35

Jenna Rachelle

## P. 36

Mike Dembeck

## P. 37

Jenna Rachelle



CONSERVATION  
DE LA NATURE  
CANADA

Conservation de la nature Canada | 365, rue Bloor Est, bureau 1501 | Toronto, Ontario, Canada M4W 3L4

Téléphone : 1 800 465 8005 | Courriel : [services.partenaires@conservationdelanature.ca](mailto:services.partenaires@conservationdelanature.ca)

<sup>MC</sup> Marque de commerce de Conservation de la nature Canada | Numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance : 11924 6544 RR0001